

**ETUDIANTS !**

**MIDI**  
2010

**Gagnez un voyage  
pour les USA**



**Le Midi Libre lance très bientôt  
un Super Concours Tombola**



RESTEZ A L'AFFUT DE VOTRE QUOTIDIEN DE NOMBREUSES SURPRISES VOUS Y ATTENDENT

**MEDELICI PLAIDE  
POUR UNE COOPÉRATION  
«FRANCHE» FACE À LA MENACE  
TERRORISTE AU SAHEL**

Page 3

ISSN : 1112-7449

**MIDI**

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 918 Mercredi 17 mars 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**300 MILLE DEMANDEURS  
D'EMPLOI DE MOINS  
DE 30 ANS RECENSÉS PAR AN**

Page 4

**DJOUDI MET EN EXERGUE L'ABSENCE DES AUTORITÉS DANS LA RÉGULATION DE LA PROFESSION**

# VERS LA DISSOLUTION DU CONSEIL DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

Lire page 2



Ph / Fouzi B. Midi Libre



Ph / NewPress

**PAR 3 BUTS À 0**

## Le MCA sort l'USMA de la coupe d'Algérie

Lire en page 17

EXPERTS COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES ET COMPTABLES AGRÉÉS

# Leur conseil de l'Ordre dissous

*Le ministère des Finances s'apprête à réorganiser de fond en comble les règles régissant les professions d'expert comptable, commissaire aux comptes et comptable agréé. A travers le projet de loi relatif à l'exercice de ces professions, le département de Karim Djoudi compte «mettre de l'ordre» et combler les lacunes ».*

PAR AMINE SALAMA

En présentant son projet devant la commission des finances et du budget de l'APN, le 22 février dernier, Djoudi dira encore que, «ces lacunes sont dues à l'absence des autorités publiques dans la régulation de la profession». Dans l'exposé des motifs de ce projet de loi dont le *Midi Libre* détient une copie, il est clairement relevé que ce texte « *vise à remédier à la situation actuelle par la réappropriation par les pouvoirs publics des prérogatives de puissance publique, la réorganisation de la profession, l'exercice de la tutelle sur la profession et l'élévation du niveau de formation des professionnels*».

## Le conseil de l'Ordre scindé en trois entités

A l'évidence ce projet de loi, qui vient abroger la loi N°91-08 du 27 avril 1991, ne manquera certainement pas de faire grincer des dents au sein du Conseil de l'Ordre national des experts comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés, qui perd ainsi presque l'essentiel de ses prérogatives, ce d'autant qu'il sera, de surcroît, «scindé» en trois entités distinctes représentant chacune une catégorie professionnelle.

En effet, l'article 13 de ce projet de loi énonce clairement qu'«*il sera créé un ordre national des experts comptables, une Chambre nationale des commissaires aux comptes et une Organisation nationale de comptables agréés, dotés chacun de la personnalité civile, regroupant les personnes morales ou physiques agréées...*». Outre les attributions qui leur sont fixées par l'article 14 comme par exemple de veiller à l'organisation et au bon exercice des professions, l'article 13, qui n'exclut pas la possibilité de créer des Conseils régionaux, stipule que «*les attributions, la composition et les règles de fonctionnement des conseils visés ci-dessus sont définies par voie réglementaire*».

Le projet de Karim Djoudi va plus loin



Les professions d'expert comptable, commissaire aux comptes et comptable agréé en voie d'être régulées.

encore puisque, en plus du «morcellement» du Conseil de l'Ordre en trois nouvelles entités, il apporte aussi une nouveauté qui n'est pas des moindres, loin s'en faut.

En effet, ces futures entités seront presque dépourvues de toute «*indépendance ou autonomie*», l'article 15 faisant d'ailleurs foi. Ce dernier dispose, ainsi, que «*l'Ordre national, la Chambre nationale et l'Organisation nationale sont placés sous la tutelle du ministère chargé des Finances qui nomme, à cet effet, auprès des conseils visés à l'article ci-dessus des représentants dont le rang, le nombre et les attributions seront définis par voie réglementaire*».

## Le ministère des Finances reprend ses prérogatives

Le ministère, pour ce faire, à prévu, à travers l'article 4 dudit projet, de créer un Conseil national de la Comptabilité qui aura pour mission aussi «*la normalisation comptable, l'organisation et le suivi des professions comptables*».

Ce projet de loi n'explique pas toutefois les aspects liés à la composition, l'organisation et le fonctionnement de ce conseil qui, sans doute, seront fixés ultérieurement par voie réglementaire. L'autre point fort de ce texte qui vient conforter la volonté du ministère de se réapproprier ses prérogatives de puissance publique a trait à la question de l'octroi de l'agrément pour l'exercice de ces activités.

Car, si auparavant cette prérogative était du ressort exclusif du Conseil de l'Ordre, elle relève désormais des seules compétences du ministère des Finances. «*Nul expert comptable, commissaire aux*

*comptes ou comptables agréé ne peut être inscrit au tableau de l'Ordre national des experts comptables, de la Chambre nationale des commissaires aux comptes ou de l'Organisation nationale des comptables agréés, s'il n'a pas été au préalable agréé par le ministre chargé des finances*» note l'article 7 du projet de loi qui précise que les conditions et les modalités d'agrément sont déterminés par voie réglementaire.

Mais les demandes d'agrément sont, selon l'article 9, adressées au Conseil national de la Comptabilité. Ce dernier «*statue sur les demandes dans un délai maximum de quatre mois et transmet ses conclusions au ministère chargé des finances pour agrément*».

Le ministère a, alors deux mois pour se prononcer car, au delà de ce délai, «*un recours judiciaire peut être introduit*» par le postulant. Selon un membre de la commission des finances de l'APN, cette disposition n'a pas suscité l'adhésion et les élus du peuple ont expressément demandé de l'abandonner.

«*Le postulant doit avoir le droit d'introduire un recours au niveau du ministère et non de s'adresser directement à la justice*», confie à *Midi Libre* un député.

Pour notre interlocuteur, c'est certainement la situation dans laquelle se trouve le Conseil de l'Ordre «*qui aurait motivé la volonté du ministère de vouloir mettre fin à ce désordre et remettre en cause les principes de la loi encore en vigueur qui est intervenue dans un contexte d'ouverture économique et politique. Apparemment, ce projet de loi s'inscrit en droite ligne avec les nouvelles orientations économiques et le retour remarqué de l'Etat dans la sphère économique*».

Il faut dire que le conseil de l'Ordre, déchiré par des luttes intestines, s'est scindé en deux entités et c'est pourquoi il n'a pu délivrer des agréments depuis 2002 alors qu'il y a des milliers de demandes en souffrance.

Le conseil de l'Ordre aura ainsi vécu puisque, selon l'article 77, une commission ad hoc va organiser dans les trois mois après la promulgation de ce projet de loi, des élections qui donneront naissance aux trois nouvelles entités.

A. S.

## CENTRE NATIONAL DU REGISTRE DE COMMERCE (CNRC)

### La quote-part annuelle des chambres de commerce fixée

La quote-part des résultats de fin d'année du Centre national du registre du commerce (CNRC) versée au profit de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et des chambres de commerce et d'industrie (CCI) ainsi que les modalités de sa répartition ont été fixées dans un arrêté ministériel publié au Journal officiel no13. Le texte précise qu'une quote-part de 20% des résultats des comptes de fin d'année du CNRC est versée au profit de la CACI et CCI. Versé intégralement au compte Trésor de la CACI, le produit issu du prélèvement au titre des résultats des comptes de fin d'année est réparti à hauteur de 10% au profit de la CACI et de 90% au profit des CCI. Sa répartition est fixée par décision ministérielle sur la base de la densité économique (commerçants installés, adhérents et nombre de sièges), du programme d'investissement, du programme d'actions, de la situation géographique (Nord, Sud et Hauts Plateaux) et des effectifs. Au nombre de 31, les CCI sont des entreprises publiques à caractère industriel et commercial (Epic) qui bénéficient d'une subvention initiale à leur création, ainsi que de recettes de la taxe parafiscale prélevée sur les commerçants, grossistes et industriels, et ce, en vertu des dispositions prévues par la loi de finances complémentaire 2006. Il est à rappeler que le CNRC a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de DA (en hausse de 2,3% par rapport à 2008) et un bénéfice net de 936,6 millions de DA, soit une augmentation de 10,8% par rapport à 2008.

R. N.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 40 ANS

## L'Algérie va exporter de l'orge

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a donné le "feu vert" à l'Office national interprofessionnel des céréales (OAIC) pour exporter de l'orge suite à une production nationale record, a appris, hier, l'APS auprès de responsables du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Avec cette opération, ce sera la première fois, depuis 1970, que l'Algérie aura exporté un produit céréalier après en avoir été un gros importateur durant ces quarante dernières années.

En application des orientations du Conseil des participations de l'Etat (CPE) qui s'est réuni hier lundi, le ministre de l'Agriculture, M. Rachid Benaïssa, a instruit le directeur général de l'OAIC d'«*explorer la possibilité*» d'exportation de l'orge.

Cette opération d'exportation peut également être effectuée dans le cadre d'échanges avec le blé tendre dont l'Algérie demeure encore importatrice, selon la même source.

Contacté par l'APS, le directeur général

de l'OAIC, M. Kamel Kahal, a indiqué que son organisme a entamé la démarche de prospection du marché international pour examiner les offres des opérateurs et négocier les possibilités de vente d'orge.

«*L'orge est un produit boursier, nous sommes donc en train de consulter les marchés boursiers des céréales pour placer notre produit*», explique-t-il.

Les cours mondiaux actuels de l'orge varient entre 135 et 145 dollars la tonne selon la qualité et l'origine du produit, d'après le même responsable..

LES PAYS DE LA RÉGION SAHÉLO-SAHARIENNE FACE À LA MENACE TERRORISTE

# Medelci plaide pour une coopération «franche»

*Ce sommet intervient dans un contexte très particulier du fait que la menace terroriste connaît un développement et prend une nouvelle dimension, par ses connexions multiples et de plus en plus fortes avec le crime organisé et les trafics de drogue et d'armes.*

PAR SADEK BELHOCINE

La conférence ministérielle des pays de la région sahélo-saharienne s'est ouverte, hier, à Alger. Convoquée d'urgence par l'Algérie, la rencontre regroupe, outre le pays hôte, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Tchad, le Niger et le Burkina Faso.

Les ministres des Affaires étrangères, ou leurs représentants, ont entamé leurs travaux à huis clos. Ce sommet intervient dans un contexte très particulier du fait que «la menace terroriste connaît un développement et prend une nouvelle dimension avec ses connexions multiples et de plus en plus fortes avec le crime organisé, le trafic de drogues et d'armes», a déclaré le ministre algérien des Affaires étrangères, Mourad Medelci à l'ouverture des travaux, soulignant «la prise de conscience individuelle et collective de l'importance des sujets qui nous interpellent, en l'occurrence la sécurité, la paix et



Mourad Medelci, lors de la conférence ministérielle des pays sahélo-sahariens, hier à Alger.

économique et fragilisée par l'aggravation de la pauvreté, des défis de la mondialisation» et vivent, «dans un climat d'insécurité de plus en plus pesant».

Le chef de la diplomatie algérienne suggère qu'«il est primordial d'accorder une plus grande importance aux actions concrètes visant l'amélioration des conditions de vie et le renforcement du tissu social dans les zones démunies», appelant à un «engagement sans faille et sans concessions dans la lutte contre le terrorisme» et à «un devoir de solidarité envers nos populations déshéritées».

Des devoirs qu'il nous «incombe de respecter», a-t-il conclu. Rappelons que ce sommet auquel l'Algérie a convié d'urgence ses partenaires de la région du Sahel vise «la concertation et la coordination» des actions des pays de la région sahélo-saharienne pour mettre fin à la menace terroriste dans la région qui connaît ces derniers temps une intensification des activités des groupes armés qui se sont soldées par des prises d'otages ciblant des Occidentaux, des opérations de trafics d'armes et des attaques de casernes militaires au Niger.

Il intervient également après la libération de quatre terroristes, dont 2 Algériens que le gouvernement algérien a demandé l'extradition, détenus au Mali, en échange d'un otage français détenu par les groupes armés. Cette affaire a conduit Alger à rappeler son ambassadeur en poste à Bamako.

S. B.



Noureddine Yazid Zerhouni.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Algérie appelle à l'organisation d'une conférence internationale sur le phénomène du terrorisme sous l'égide de l'Onu qui traitera de l'ensemble des aspects qui lui sont liés, ses causes et ses véritables motivations, a affirmé, hier à Tunis (Tunisie), le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Yazid Zerhouni. La convention qui en résulte doit «donner une définition précise et concertée sur le terrorisme et éviter de s'immiscer dans les affaires intérieures des pays ou d'exercer des pressions sur eux, et préserver l'indépendance et l'autodétermination qui sont un droit prévu dans tous les documents internationaux et la Charte des Nations unies», a indiqué Zerhouni lors de son allocution à la 27e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI).

Soulignant que l'Algérie soutient la mise en place d'une stratégie internationale de lutte contre le terrorisme, il a deman-

LUTTE ANTITERRORISTE

## L'Algérie appelle à une conférence internationale

dé que cette stratégie soit consolidée par des conventions internationales de lutte contre le terrorisme qui doivent précéder la conférence internationale sur ce fléau sous l'égide de l'Onu. Relevant, par ailleurs, que «la carte du terrorisme continue d'évoluer et s'étend même aux pays qui pensaient être à l'abri de ce fléau», le ministre a souligné la nécessité d'une coopération dans le domaine de la lutte contre le financement du terrorisme et son renforcement par de nouvelles mesures telles que l'adaptation de nouvelles législations à même de mettre fin à de telles opérations, dès lors que le trafic de drogue et des armes et le blanchiment d'argent, ainsi que le paiement de rançons aux ravisseurs, constituent les principales sources de financement du terrorisme.

Il a également souligné l'urgence d'instaurer une coopération «efficace» dans le domaine de la lutte contre l'utilisation de l'internet qui constitue «un moyen essentiel des organisations terroristes pour

leurs opérations, surtout pour supprimer les sites qui utilisent cette technologie pour l'entraînement des éléments terroristes, l'utilisation des armes et des explosifs et pour recevoir des ordres et des directives». Zerhouni a appelé à «contrecarrer» les sites informatiques qui exposent les armes, notamment chimiques, divers explosifs, leur fabrication et leur utilisation, ainsi que les méthodes d'exécution des opérations, de la violence et le crime.

Par ailleurs, le ministre a appelé à répondre aux médias de pays occidentaux qui encouragent l'islamophobie et continuent de lier terrorisme et tout ce qui est musulman. «Nous devons aussi répondre à ceux qui continuent d'inciter à la haine et le racisme contre les musulmans, provoquant du même coup un écart entre les civilisations et de l'intolérance entre les religions», a souligné Zerhouni lors de son allocution à la 27e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur.

M. C.

### Hommage du CMAI à Ali Tounsi

Les membres du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), réunis lors de leur 27e session hier à Tunis (Tunisie), ont observé une minute de silence en hommage au défunt directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Tounsi. A cette occasion, le secrétaire général du CMAI, Mohamed Benali Kommane, a qualifié de «grande perte pour l'Algérie» le décès d'Ali Tounsi, un homme, a-t-il dit, «dévoué à sa nation». Outre les ministres de l'Intérieur, des représentants notamment de l'Onu, de la Ligue arabe et de l'Union du Maghreb arabe (UMA) lui ont également rendu hommage.

M. C.

**Le président Bouteflika reçoit le secrétaire du Comité populaire général libyen des relations extérieures**



Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a reçu, hier, à Alger, le secrétaire du Comité populaire général des relations extérieures et de la coopération internationale de la Jamahiriya libyenne (ministre des Affaires étrangères), M. Moussa M'hamed Koussa. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci. M. Moussa M'hamed Koussa était arrivé le même jour à Alger pour prendre part à la conférence ministérielle de coordination des pays de la région sahélo-saharienne dont les travaux ont débuté dans la matinée.

Il est également porteur d'une invitation du Guide de la Révolution libyenne, le colonel Maamar El Gueddafi au président Bouteflika pour prendre part au prochain sommet arabe, qui se tiendra en Libye.

LES LYCÉENS DE TERMINALE DE BORDJ BOU-ARRÉRIDJ DANS LA RUE

## Les assurances de la direction de l'Éducation

Pour la troisième jour consécutif, les lycéens de Bordj Bou-Arréridj, notamment les élèves de terminale, sèchent les cours et maintiennent la pression pour faire aboutir leurs revendications et surtout, ne pas servir de " boucs émissaires d'un quelconque conflit de quelque nature qu'il soit". "Nous voulons étudier correctement et passer nos examens correctement", nous dit-on. Les protestataires sont sortis hier, dans la rue et sillonné les principaux artères de Bordj, avant d'observer un sit-in devant le siège de la Direction de l'éducation. Deux jours plus tôt, les mêmes lycées ont déjà battu le pavé dans une marche émaillée par des actes de vandalisme. "Nous prions tous les lycéens, 1re, 2e et 3e A, de se joindre à nous pour marcher pacifiquement et sans le moindre acte de violence pour faire preuve de maturité", lit-on dans un document qui nous a été remis. La principale revendication des lycéens dans cette grogne est "d'éviter le gavage des cours, en nous imposant des horaires de 8h00 à 19h30 pour rattraper le retard accumulé lors des deux semaines de débrayage des enseignants". De leur côté, les responsables de la DE, avec lesquels nous avons pris contact, répondront aux préoccupations des élèves, qu'il n'y aura pas de gavage des cours, et les études se dérouleront le plus normalement du monde. Quant à l'examen du baccalauréat, les élèves n'ont pas à s'inquiéter, car les épreuves seront élaborées et sélectionnées selon un seuil national. Pendant ce temps, le directeur de l'éducation, accompagné du président des parents d'élèves, lance un appel à travers les ondes de la radio locale, appelant les élèves grévistes au calme et les priant de regagner leurs établissements scolaires.

M. A.

## Le Snpssp aujourd'hui chez Barkat

Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpssp) est convié aujourd'hui à une réunion de conciliation avec le ministère de la Santé. Au moment où le ministre Saïd Barkat annonce l'installation d'une commission pour étudier les indemnités du personnel médical, voilà que le syndicat des médecins généralistes, chirurgiens dentistes et pharmaciens, est sollicité pour trancher sur la question de la grille des salaires qui a fait défaut lors des précédentes réunions de conciliation, achevées sur un échec. Ainsi, le ministre rouvre à nouveau les portes du dialogue pour en finir certainement avec ce conflit qui ronge son secteur depuis plus de deux ans. Pour rappel, les médecins, en grève depuis près de quatre mois, réclament, en effet, la révision du statut particulier du praticien de la santé publique, l'installation d'une commission mixte pour le régime indemnitaire, l'application du décret relatif à l'aménagement des horaires de travail hebdomadaires dans la Fonction publique ainsi que l'élargissement au profit du praticien généraliste du droit à la procédure de cessibilité du logement de fonction à l'instar des autres corps de la Fonction publique.

A. B.

73% D'ENTRE EUX ONT MOINS DE 30 ANS

# 300 mille demandeurs d'emploi recensés par an

*En 2008, L'Algérie a mis en œuvre un plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, comportant 7 axes qui tiennent compte, à la fois, de l'emploi des jeunes, de la formation qualifiante et de l'amélioration du service public de l'emploi.*

PAR YOUNES DJAMA

L'Algérie dénombre annuellement une demande d'emploi additionnelle estimée à 300.000 dont 120.000 sont issues des universités et de l'enseignement supérieur. Environ 70% de cette demande est constituée de jeunes « primo » demandeurs d'emploi, alors qu'une demande « de plus en plus importante » est enregistrée chez la gent féminine.

C'est ce qu'a déclaré, hier à Alger, le ministre du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, à l'ouverture des travaux du 3e séminaire régional du Maghreb portant sur l'insertion des groupes vulnérables dans le marché de l'emploi qui s'étalent sur trois jours, du 16 au 18 mars 2010. L'Algérie, poursuit le ministre, a mis en œuvre en 2008 un plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, comportant 7 axes qui tiennent compte à la fois de l'emploi des jeunes, la formation qualifiante et l'amélioration du service public de l'emploi.

Selon M. Louh, les efforts consentis, depuis ces dernières années, par l'Etat



Tayeb Louh.

Ph. F. Boudiat

dans tous les domaines de la vie économique et sociale, ont permis à l'Algérie « de stabiliser ainsi que renforcer sa croissance économique à travers des programmes d'investissements publics et privés importants favorisés par le retour de la paix et la stabilité ».

En termes d'indicateurs économiques, poursuit Tayeb Louh, il y a lieu de signaler qu'en 2008, la croissance économique hors hydrocarbures s'est maintenue autour de 6,8%, contre 6,3% en 2007. Cette croissance est essentiellement portée, explique-t-il, par les deux secteurs du BTPH et les services permettant de conforter la baisse du taux de chômage qui est de passé de 29,3% en 1999 à 11,3% en 2008 pour se stabiliser autour de 10,2% en 2009.

« Notre objectif est de ramener, pour cette année 2010, le taux de chômage en dessous de la barrière des 10% », a indiqué M. Louh. Selon le ministre du Travail,

plus de 76.000 emplois ont été créés en 2009, dans le cadre des dispositifs de l'Ansej et la Cnac. Et d'ajouter que plus de 177.000 jeunes « primo » demandeurs d'emploi ont été placés auprès des entreprises et autres institutions dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) dont près de 50% sont des universitaires.

En outre, plus de 169.000 placements classiques dans le secteur économique ont été réalisés à travers le réseau de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), a ajouté le membre du gouvernement. La question de l'emploi particulièrement des jeunes, constitue, selon lui, une préoccupation mondiale notamment pour les pays caractérisés par une population juvénile à l'instar de l'Algérie où les demandeurs d'emploi âgés de moins de 30 ans représentent 73,4% du total de la demande.

Le ministre a insisté, dans ce contexte, sur le fait que la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage sont au centre de la politique du chef de l'Etat qui vise la création de 3 millions d'emplois pour la période 2010-2014. Signalons que le séminaire régional du Maghreb portant l'insertion des groupes vulnérables dans le marché de l'emploi dont l'Algérie abrite cette année la 3e édition, est organisé par l'Agence nationale de l'emploi (Anem) en collaboration avec le service public de l'emploi suédois.

Le thème de cette édition, « l'insertion des groupes vulnérables dans le marché du travail », traite essentiellement des axes liés à l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi diplômés, les chômeurs de longue durée, les personnes handicapées et la femme.

Y. D.

FACTURE D'IMPORTATION DES MÉDICAMENTS EN ALGÉRIE EN 2009

## Baisse de 140 millions d'euros chez les opérateurs privés

PAR AMAR AOUIMER

L'importation de produits pharmaceutiques est diversement répartie entre les secteurs public et privé sachant que les entreprises non étatiques accusent une diminution sensible dans l'achat des médicaments.

La production algérienne de médicaments est, en fait, en progression depuis notamment l'application de l'arrêté du 30 novembre 2008 qui a atteint les objectifs fixés par le gouvernement. Le montant des importations de médicaments par les opérateurs privés algériens n'a été que de 742 millions d'euros, en 2009. Cela représente une baisse de près de 140 millions d'euros par rapport à la facture de 2008 qui avait atteint 881,80 millions d'euros, soit une diminution de 15,8%.

Ce n'est pas, certes, la première fois que cette facture baisse ces dernières années. Il en ressort, selon les responsables du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière, rencontrés, hier, au salon du médicament de générique, que le montant des médicaments importés était

passé de 800,3 millions d'euros en 2005 à 679 millions d'euros en 2006, soit une chute de 121,3 millions d'euros. Mais le cours était reparti à la hausse dès 2007 avec 777,9 millions d'euros pour atteindre les 881,80 millions d'euros en 2008. Cette nouvelle tendance baissière est-elle purement conjoncturelle, c'est-à-dire liée directement aux nouvelles dispositions de la loi de Finances complémentaire 2009 (LFC) qui ont rendu plus difficiles les opérations d'importation ? Tout porte à le croire, selon des économistes spécialisés dans les finances.

L'augmentation de 50,1% de la facture d'importation de médicaments par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), qui est passée de 105 millions d'euros en 2008 à 158 millions d'euros en 2009, ne contredit-elle pas cette tendance ? La question ne mérite pas d'être posée selon leurs analyses sur le marché national. Il est bien évidemment trop tôt pour l'affirmer, mais il convient toutefois de noter que la production algérienne de médicaments est en progression depuis le même arrêté du 30 novembre 2008. Cette disposition régle-

mentaire avait décidé, rappelle-t-on, la suspension d'importation de médicaments, au profit des produits fabriqués en quantité suffisante en Algérie. Sur une année séparant 2008 de 2009, la valeur des médicaments fabriqués localement a augmenté de 62,4%, passant de 261 à 424 millions d'euros. Sur la même période, les médicaments conditionnés localement ont vu leur valeur progresser de 26,5%, passant ainsi de 102 à 129 millions d'euros.

La nouvelle politique du gouvernement portant sur la promotion de la production nationale commence déjà à donner les résultats escomptés. Le recours systématique aux importations freine finalement la production.

L'important, ce n'est pas d'importer massivement des médicaments onéreux, mais de prendre en charge convenablement les problèmes de santé publique en privilégiant la thèse de "prévenir vaut mieux que guérir", en agissant notamment sur les causes et les origines des maladies physiologiques et mentales.

A. A.

CONFORTÉE PAR LA HAUSSE DES PRIX ET LA DEMANDE MONDIALE PÉTROLIÈRE

# L'OPEP TIENT À SES QUOTAS

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Chakib Khelil a estimé, hier, qu'il y a un consensus au sein de l'Organisation des Pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le maintien du plafond de sa production.

PAR AMEL BENHOCINE

Ainsi, l'Opep semble partante pour reconduire ses quotas de production de pétrole, et ce, suite aux niveaux de prix satisfaisants et de la persistance des inquiétudes sur la demande pétrolière mondiale. «Avec des prix évoluant autour de 80 dollars le baril, les pays membres devraient opter pour un maintien des quotas au moins jusqu'à la prochaine réunion prévue en septembre», a-t-il indiqué, tout en excluant toute éventuelle hausse de la production, et ce, lors de la réunion de l'Opep, tenue hier à Vienne.

En effet, parmi les facteurs encourageant actuellement la hausse des prix, le ministre a cité la dégradation de la valeur du dollar et les tensions géopolitiques.

Il a même annoncé une légère hausse au troisième trimestre de l'année en cours, à plus de 80 dollars le baril. Pour sa part, le président de l'Opep, l'Equateur Germanico Pinto, avait déclaré, jeudi dernier, qu'un changement de politique ne sera pas nécessai-



Chakib Khelil, Ministre de l'Energie et des Mines.

re.

De leur côté, le Venezuela et l'Iran, qui constituent le noyau dur de l'organisation, se sont également dits favorables à un maintien de la production. Pour le Venezuela, l'augmentation de la production pourrait provoquer «une grande instabilité» des prix, alors que pour l'Iran, c'est une option à écarter en l'absence de signe d'une augmentation de la demande mondiale de pétrole.

«Augmenter la production en ce moment pourrait entraîner une hausse des stocks de brut dans les pays consommateurs, ce qui provoquerait une grande instabilité des prix dans les pays producteurs», a déclaré, à Caracas, le ministre vénézuélien de l'énergie, M. Rafael Ramirez. Quant au ministre iranien du pétrole, Massoud

Mir Kazemi, il a estimé qu'«il n'y a pas d'augmentation de la demande sur le marché et l'offre n'a pas beaucoup diminué». Le ministre qatari, Abdallah al Attiyah, a tenu, pour sa part, des propos similaires, estimant que la réunion ne devrait pas aboutir à un changement du niveau de la production.

«Il n'y a pas de raison ni de réduire ni d'augmenter l'offre, je pense qu'il n'y aura pas de changement.

Le marché fonctionne très bien, nous voyons que les stocks sont élevés.

Il n'y a donc pas de panique, pas de pénurie ou de problème d'offre», a-t-il expliqué.

Pour rappel, en février dernier, l'Opep, en incluant l'Irak, non soumis au régime des quotas, a pompé 29,2 millions

barils/jour, la plus grande quantité de pétrole fournie depuis 14 mois, soit une augmentation de 4,3 mbj par rapport aux 24,84 mbj, fixés lors de la réunion d'Oran, en décembre 2008.

Ceci dit, le respect des quotas devrait constituer l'essentiel des discussions prévues lors de cette réunion, mais sans exercer de pression pour une discipline de production tant que les prix restent élevés et les perspectives positives.

Autre facteur déterminant devant convaincre l'Opep à préserver ses quotas : les inquiétudes, souligne-t-on, sur l'excédent de l'offre qui pourrait s'aggraver au deuxième trimestre, période généralement marquée par un recul de la demande.

A. B.

LE P-DG D'AIR ALGÉRIE L'A ANNONCÉ HIER

## VERS UN RAJEUNISSEMENT DU PERSONNEL NAVIGANT

PAR AMAR AOUIMER

«Nous pratiquons une politique de rajeunissement de nos pilotes sachant que, désormais, le départ à la retraite sera dès 65 ans au lieu de 60 actuellement. Nous allons former 50 pilotes dans la mesure où la pyramide des âges montre, à présent, un vieillissement des pilotes" a notamment déclaré, hier à l'hôtel Hilton, le Président-Directeur général de la compagnie aérienne Air Algérie, Abdelwahid Bouabdellah, lors du forum du journal *El Bilad*.

Concernant le volume horaire de travail des pilotes, il sera aligné, selon le conférencier, sur les normes européennes basées sur 90 heures de vol tandis qu'actuellement, nos pilotes bossent 120 heures. "Le nouveau décret qui sera prochainement promulgué aura pour objet essentiel de mettre de l'ordre. Les co-pilotes qui ont à peu près les mêmes qualifications et les mêmes



capacités intellectuelles et professionnelles que les pilotes seront revalorisés" a-t-il indiqué. Faisant l'extrapolation avec les aptitudes des pilotes saoudiens, Bouabdellah a affirmé qu'ils sont plus

compétents et plus sérieux, car ils n'ont pas de sentiments. Pas moins de 36.000 personnes seront transportées par Air Algérie lors du prochain Hadj. A propos des comptes financiers de la compagnie, il dira que les dettes de 42 milliards DA ont été remboursées en 2008 et 26 milliards DA en 2009, soit proportionnellement 0,46 %, soit l'un des meilleurs taux au monde. Par ailleurs, 7 milliards DA ont été remboursés au Trésor public et 1 milliard DA à la BNA. Abordant le volet de la Coupe du monde et la prise en charge des supporters désireux de partir en Afrique du Sud, le conférencier a rappelé que l'opération sera clôturée le 30 avril. L'offre de base avec résidence hôtel 2 étoiles coûte 275.000 DA alors que la formule améliorée vaut 374.000 DA et, enfin, la formule prestige est de l'ordre de 416.000 DA avec 13 jours et 12 nuits en pension complète avec le transport et les transferts inclus.

A. A.

GESTION DES DECHETS URBAINS ET SPECIAUX

## Plaidoyer pour une stratégie de tri sélectif



Des acteurs algériens du secteur de l'environnement ont rencontré, hier à Alger, des entreprises françaises intervenant dans le domaine de la gestion des déchets urbains et spéciaux. Organisée à l'initiative de la mission économique UBIFRANCE de l'ambassade de France à Alger, en collaboration avec le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme, cette rencontre a regroupé une soixantaine d'entreprises algériennes et une dizaine autres françaises. Cette rencontre a permis aux entreprises algériennes présentes d'avoir un aperçu de l'expérience française en la matière.

L'occasion a également été donnée à ces dernières de s'imprégner des nouvelles technologies utilisées dans le domaine de la gestion des déchets ménagers et spéciaux. Pour les entreprises françaises, l'initiative leur permettra d'appréhender le contexte local, ses opportunités et d'identifier des partenaires potentiels.

L'Algérie a déployé tous les moyens en vue d'assurer une meilleure gestion de ces déchets, a affirmé M. Gourine Lazhar, directeur général de l'Agence nationale des déchets. Il dira également à cet effet que son agence s'inscrit dans un processus stratégique efficace en vue d'éradiquer les causes de la prolifération des déchets. Pour ce faire, il annonce que deux programmes ont été mis en place pour les déchets ménagers et les déchets spéciaux.

«Nous sommes au même niveau d'excellence en matière de gestion des déchets que nos voisins maghrébins», a-t-il déclaré. Aujourd'hui, l'Agence plaide pour une politique de tri sélectif qui permettra, selon M. Gourine, de déboucher sur la récupération et le traitement de toutes sortes de déchets dans le respect de l'environnement. Le citoyen a un rôle majeur à jouer pour lutter contre la prolifération des déchets, notamment pour préserver son environnement et cadre de vie social. « Le citoyen est l'acteur premier de la machine et doit s'impliquer dans ce processus car cela est un éco-geste indispensable », a-t-on expliqué.

Une autre rencontre se tiendra, aujourd'hui, à Oran, lors d'une rencontre d'une demi-journée avec d'autres intervenants algériens du secteur de l'environnement et qui verra la participation de plusieurs décideurs publics et privés.

Massinissa Benlakehal

COSIMO RISI, CONSEILLER DIPLOMATIQUE ITALIEN L'A ANNONCÉ

## Une réunion des chefs d'Etat de l'UPM en juin à Barcelone

*Les chefs d'Etat et les chefs de gouvernement des pays de l'Union pour la Méditerranée se rencontreront à Barcelone en juin 2010 afin de débattre de l'avenir de l'UPM.*

PAR AMAR AOUIMER

Intervenant lundi dernier, lors d'une conférence de l'Institut national des études stratégiques globales organisée à Alger, Cosimo Risi, conseiller diplomatique italien et académicien, a animé un débat autour de la question de la perception italienne du partenariat euro-méditerranéen en présence de l'ambassadeur d'Italie à Alger et de nombreuses personnalités. Attachant une grande importance à l'intégration politique et économique et à la coopération entre les pays européens, notamment ceux de la rive sud de la Méditerranée et les pays de la rive nord, Risi estime que l'avenir des nations de cette région sont astreints de développer un espace de collaboration commun afin de faire face aux problèmes écono-



Cosimo Risi, conseiller diplomatique italien.

miques et à ceux de la conjoncture mondiale difficile. Sachant que ces pays du pourtour méditerranéen ont toujours, depuis de très nombreux siècles, coexisté et possédé un destin commun, il devient donc impératif d'accélérer le processus de Barcelone et concrétiser les projets de développement

économique contenus dans l'Union pour la Méditerranée (UPM). Indiquant que les chefs d'Etat et les chefs de gouvernement des pays de l'UPM se rencontreront à Barcelone en juin 2010 afin de débattre l'avenir de l'UPM, Risi estime que l'essentiel consiste, dans l'immédiat, à penser le format Union européenne et construire des coopérations renforcées entre les pays européens et les pays du sud de la Méditerranée sur l'exemple Europe-Maghreb en axant les efforts sur les questions inhérentes au chômage et à l'immigration au sein de l'UPM. Il s'agit, selon lui d'intensifier les relations multilatérales entre le nord et le sud de la Méditerranée afin d'aider l'UPM.

«L'UPM peut bénéficier des ressources et du budget de l'Union européenne ainsi que des prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI) sachant que la BEI a des facilités de financements très importantes dans les pays méditerranéens, notamment par le biais de la FEMIP (Facilité de financement et de projets de développement en Méditerranée)», a-t-il souligné.

Il ajoute que «les frais de fonctionnement de l'UPM seront assurés par le budget et les caisses de l'Union européenne et du

secteur privé, et pourquoi pas, avec la contribution des pays du Golfe dans la mesure où les pays arabes pourront, à l'avenir, bénéficier de l'élargissement de l'espace de coopération de l'UPM».

Risi a précisé : «Nous soutenons l'idée du processus de Barcelone et l'Union pour la Méditerranée, les conséquences sont que les 27 Etats de l'UE deviennent partie intégrante de l'UPM, lequel peut bénéficier des ressources financières de la commission européenne, de l'UE et de la BEI sachant que c'est l'Allemagne qui est le principal financier et bailleur de fonds de l'UE, d'où ses réticences concernant le fameux projet de l'UPM prôné par Sarkozy.

En 2008, il y a eu des tentatives entre l'Italie et l'Algérie pour développer le dialogue 5+5 entre les pays des rives sud et nord de la Méditerranée incluant la Lybie, mais sur le plan politique on n'a pas beaucoup gagné avec l'UPM, et en décembre 2008, l'UP se bloque en raison de la protestation de la délégation arabe à propos de l'attitude de l'Europe concernant l'affaire de Ghaza. L'UPM a rencontré les mêmes problèmes que le processus de Barcelone, le processus de paix au Moyen-Orient affecte le processus de Barcelone.

A. A.

UNE LARGE OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT DANS LE DOMAINE EST LANCÉE PAR L'ANEM

## 108 titres miniers retirés depuis 2009

PAR INES AMROUDE

L'opération d'assainissement du domaine minier national a donné lieu au retrait de 108 titres miniers depuis 2009 pour diverses raisons. Selon un communiqué de l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM), rapporté par l'APS, 2.338 sites ont été visités dont 827 ont été inscrits en vue d'être examinés, lors de cette opération de contrôle et d'assainissement du domaine minier nationale, lancée en 2009 par l'ANPM. L'examen de dossiers relatifs à 350 sites sur l'ensemble des 827 concernés par l'opération a donné lieu au retrait ou à l'annulation de 108 titres miniers, selon un bilan de cette agence. Certains des titres retirés ont été remis en adjudication, tandis que d'autres ont été effectivement attribués à d'autres investisseurs, a précisé l'agence en ajoutant que les 447 dossiers restant sont toujours en cours d'examen. Le non paiement de la taxe superficielle et le constat d'arrêt total de toute activité d'exploration ou d'exploitation au-delà du délai de deux ans accordé par l'ANPM après attribution du titre pour enga-

ger l'investissement sont les principaux motifs de ces retraits, a-t-on expliqué. Le bilan de l'ANPM a, par ailleurs, fait état d'une légère baisse en matière d'adjudication minière pour l'année 2009 par rapport à l'année précédente. En effet, 115 titres pour les substances minérales industrielles (petites et moyennes mines) dont 105 pour exploration et 10 pour exploitation ont été attribués en 2009 pour 2,13 milliards de dinars, contre 167 titres (150 explorations et 17 exploitations) octroyés en 2008 pour des recettes de 3,8 milliards DA. Selon l'ANPM, cette baisse, en nombre de titres attribués et en recettes générées, s'explique par la promulgation d'un décret exécutif en juillet 2008 fixant les modalités d'octroi, de suspension et de retrait de l'autorisation d'exploitation de carrières et sablières. Ce nouveau texte réglementaire a donné les prérogatives d'attribution des autorisations d'exploitation de ces carrières et sablières aux walis. D'autre part, aucun titre relatif à des substances minérales métalliques (grandes mines) n'a été attribué durant l'année écoulée. Cela est, partiellement, dû au fait que les gisements de substances miné-

rales destinées pour les cimenteries, comme le calcaire, l'argile, le gypse et le sable, sont octroyés en même temps que les autres substances mais en lots distincts destinés pour les cimenteries. Ainsi, un appel d'offres a été lancé en décembre 2009 pour le choix de sociétés qui seront chargées, en partenariat avec Sonatrach, d'exploiter les gisements de calcaire et d'argile dans les deux sites de Souk Ahras et Naâma et de réaliser et d'exploiter deux cimenteries sur place. En outre, un autre appel d'offres a été lancé, également en décembre, pour l'adjudication de 20 sites miniers pour les substances métalliques (Or et Uranium), dont deux pour l'exploration et dix-huit sites pour la prospection, situés dans les wilayas de Tamanrasset et Illizi. A cet effet, Un data room a été ouvert pour permettre aux promoteurs intéressés d'acquiescer les cahiers des charges et de consulter la documentation technique, a-t-on rappelé en affirmant que l'opération suit normalement son cours jusqu'au 4 mai prochain, date d'ouverture des soumissions relatives à l'appel d'offres. Les appels d'offres pour la promotion de la petite et moyenne mine sont, normale-

ment, lancés trimestriellement par l'ANPM, alors que ceux des substances minérales métalliques le sont semestriellement, rappelle-t-on. S'agissant des capacités du parc minier national en prévision du programme d'investissements publics pour la période 2010-2014, qui prévoit plusieurs projets dans le secteur du BTPH, l'ANPM a affirmé que le nombre actuel d'exploitations, de carrières et de gisements existants «répond d'une façon très satisfaisante aux besoins» en matières premières pour l'exécution de ce programme. En vue de renforcer ces capacités, il a été lancé un programme de travail à long terme axé, particulièrement, sur le renforcement de l'offre de sites miniers au niveau des wilayas où l'activité minière est faible et l'encouragement de l'investissement dans la branche du sable concassé par l'augmentation du nombre de sites à proposer pour cette activité afin de remplacer le sable des rivières et du littoral.

Aussi, précise l'agence, un programme d'approvisionnement des grands projets sera établi par l'ANPM une fois les projets inscrits dans le cadre du plan 2010-2014 seraient connus

I. A.



SUR LE VIF

## Chômeur... mais affilié à la CASORAL

Dimanche matin : direction les services de la Casoral pour y retirer un certificat de non-affiliation pour un proche tenu de réactualiser, pour la quatrième année consécutive, son dossier LSP. Une simple petite halte, pensions-nous, sur le chemin du bureau, mais c'était sans compter avec une bureaucratie ayant atteint des seuils insoupçonnés. Un agent de sécurité nous intercepte à l'entrée de guichets bondés. Il nous expliquera que pour le certificat de non-affiliation il faut s'adresser aux services de l'APC du lieu de résidence, qui eux-mêmes se chargeront des dépôt et retrait. Devant la foule dense qui s'agglutine sur les lieux nous ne pouvons qu'applaudir cette initiative. Sans perdre de temps, nous nous dirigeons vers l'APC. L'inévitable agent de sécurité, qui a remplacé le planton d'autrefois, nous indique le bureau en charge de cette délicate mission. Un minuscule bureau dans lequel "s'entassent" pas moins de huit agents. Quatre dames, chaises rapprochées nous font participer aux péripéties palpitantes de leurs soirées respectives, tout y passe la préparation du dîner, les frasques des enfants, la galère des époux... les éléments masculins quant à eux, qui se cure l'oreille, qui sirote son café "jetable", un autre est plongé dans la lecture captivante d'un document, le dernier adossé nonchalamment contre le mur parle au téléphone en évitant soigneusement nos regards. Stoïques nous ne faisons pas plus de bruit qu'une petite souris pour ne pas indisposer ces agents "très occupés". Au bout d'un long moment on nous demande si "l'on s'occupe de nous !" ... On nous expliquera que pour le document demandé, il faut d'abord produire une résidence justifiant que le demandeur habite bien la localité et qu'ensuite il faudra patienter un minimum de... 2 mois. Qu'à cela ne tienne, nous voilà au service des résidences, là nous nous heurtons à un nîet catégorique au vu de l'adresse portée sur la pièce d'identité du demandeur. Nous expliquons qu'entre-temps ce dernier - documents officiels à l'appui - s'est marié et que depuis il réside à cette adresse en attendant le fameux LSP. Rien n'y fait. Tant pis, comme tout bon Algérien qui se respecte nous passons au système "D". Nous avons tous dans nos relations le cousin d'un cousin qui connaît le cousin de "X". Quelques coups de fil plus tard nous sommes en face du bon Samaritain, qui nous dira de revenir à partir de 13h pour récupérer ledit document. 13h01, de retour nous sommes impressionnés par le nombre de personnes, qui comme nous ont adopté le système "D". Les uns après les autres s'empressent d'empocher le précieux document. Nous, notre introduction n'étant pas suffisamment haut placée dans la hiérarchie des passe-droits, ce sera l'agent de sécurité qui sera chargé de nous expliquer que le demandeur serait affilié à un organisme domicilié... à Cherchell. Nous expliquons qu'il est au chômage depuis 2004, qu'il suffit d'une petite recherche de routine pour le prouver, d'autant que nous avons déjà retiré ce même document trois années de suite. Notre vis-à-vis, narquois, nous expliquera, d'un ton docte, que la fourberie de l'esprit humain dépasse tout entendement et que nous ne pouvons même pas imaginer ce que peuvent nous taire nos proches. Nous tentons, rêveurs, d'imaginer le parcours d'un esprit tordu ; attendre que tout le monde ait le dos tourné, enfiler ses basquettes, prendre sa trotinette pour se rendre à son lieu de travail "secret" situé dans une autre wilaya et être de retour le soir comme si de rien n'était, et ce avec un enfant en bas âge dans les bras. Vaincus nous allons reprendre des forces avant d'envisager le deuxième round. Moralité, pas de document et donc pas de logement...

Yamina Dounab

MISE EN CONFORMITÉ DES BÂTISSSES

## Plus de 7 mille dossiers déposés

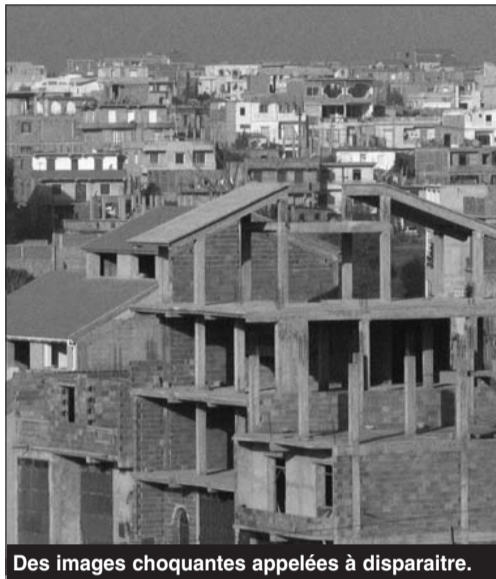
La wilaya d'Alger s'est imposée un défi titanesque, celui de la mise en conformité du "nouveau bâti". Cela relève des travaux d'Hercule quand on sait l'anarchie qui a régné durant toutes ces années.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Dans le cadre de la mise en conformité des constructions urbaines, plus de sept mille dossiers ont été déjà déposés auprès des services compétents des différentes communes de la capitale. Les dossiers déposés doivent répondre aux mesures édictées par la loi n° 08-15 du 20 juillet 2008 qui fixe les règles de mise en conformité des différentes constructions ainsi que leur achèvement. La wilaya d'Alger est donc bel et bien passée à l'action et l'étude et le traitement des dossiers déposés permettra de déterminer les propriétaires désireux de se mettre en conformité avec ladite loi. Des milliers de personnes ont en effet fait construire des bâtisses sans le moindre document légal, très souvent sans même détenir l'acte de propriété des terrains sur lesquels ces constructions sont érigées. Les constructions inachevées sont également concernées par cette loi, qui fait obligation à leurs propriétaires de faire procéder aux finitions dans les délais imposés par la loi.

### L'année 2008 pour démarrer la campagne

Les mesures de la loi 08-15 touchent l'ensemble des constructions illicites ou celles non achevées et dont la mise en œuvre a été initiée avant l'année 2008. Toutes les autres bâtisses, réalisées après 2008 seront, dans le cas où elles ne répondraient pas aux normes édictées par la loi 08/15, démolies purement et simplement. Les Algérois ont commencé, selon les services en charge de ce lourd dossier, à déposer les dossiers de mise en conformité à partir de l'année 2009 et déjà des milliers de dossiers auraient été réceptionnés. Les communes de Staouéli, Aïn Benian, Sidi M'Hamed, Bab El-Oued, El-Harrach reçoivent, selon les responsables de ces communes, quotidiennement de nouveaux



Des images choquantes appelées à disparaître.

dossiers. Les communes de Birkhadem, Ouled Chbel et les Eucalyptus ont commencé cette campagne depuis quelques semaines seulement et déjà plus de 1.600 nouveaux dossiers ont été déposés auprès des services de ces trois communes.

### Délicate mission pour la commission

La procédure de la mise en conformité de ces constructions est confiée à une commission dont les membres sont tenus de se déplacer sur les lieux pour examiner les bâtisses et prendre les décisions qui s'imposent dans le strict respect de la loi. "L'habitation doit avoir été construite bien avant 2008, qu'elle ne soit pas illicite ou construite anarchiquement, que le terrain sur lequel elle a été érigée appartienne de droit au déposant du dossier", cela dans le cas des bâtisses érigées sur un terrain privé ou d'utilité publique. La commune de Birkhadem a reçu plus de 600 dossiers, mais ce n'est toutefois qu'un début, si l'on sait que plus de 50% des habitations érigées sur le foncier de cette commune sont "non conformes aux normes en vigueur", affirme le premier responsable de la commune, Abderrezak Saâdoune. La cité Tahar-Bouchat, faisant partie des nouveaux quartiers de la commune, et qui a connu une grande extension ces dernières années, abrite 90% d'habitations non achevées ou construites sans documents administratifs ou permis de construire.

### Des procédures strictes à faire respecter

Il est à noter également que la commission de remise en conformité des

constructions est présidée, dans chaque commune, par le directeur chargé de l'architecture et de l'urbanisme accompagné d'architectes et de techniciens en construction et de législateurs. La commune de Ouled Chbel, de son côté, a procédé à cette mesure qui est hélas en pleine expansion vu le nombre terrible de constructions illégales qui ont envahis la commune depuis surtout ces cinq dernières années, avait affirmé Rabah Kebache vice-P/APC. La commune a recensé, selon ce même responsable, 400 habitations ne répondant pas aux normes inscrites dans la loi 15-08. 31 dossiers de mise en conformité ont été déposés auprès de la commission de la commune de Ouled Chbel, a affirmé M Kebache. Le responsable a tenu à rappeler que ces constructions «sont illégales ou parce que ce sont des constructions anarchique ou parce que elle se faite sur des terrain agricoles qui n'appartiennent pas aux constructeurs» et plusieurs, ajoute-t-il "ne sont pas achevées, d'autres ont été abandonnées alors qu'elle sont à un stade de construction très avancé". La commune des Eucalyptus, quant à elle, compte sur son territoire plus de 10 mille habitations non conformes, soit 70% du parc immobilier de la commune, une grande partie de ces constructions n'est pas encore achevée ou ont été construites sans permis de construire ni titres de propriété. La commune a donc, selon son président Abdelghani Ouachir, pris toutes les mesures nécessaires afin de procéder à la mise en conformité de ces bâtisses, lorsque cela est possible, ou procéder à leur démolition quand la loi l'impose. Pour le moment mille dossiers ont été déposés auprès de la commission de mise en conformité de la commune des Eucalyptus. Il est à noter que ces dossiers concernent, dans leur majorité, des habitations érigées dans les années 80 ou 90. Il faut dire que le problème des constructions non conformes est un problème national. Ce phénomène s'est aggravé durant la décennie noire qui a vu des milliers de villageois et de résidents des régions du Centre, se réfugier dans les villes en y construisant des habitations illicites ou des baraques en matériaux de fortune pour les plus démunis.

C. K

## La loi 08/15 pour remettre de l'ordre

Le phénomène des constructions non conformes aux normes urbanistiques n'épargne aucune localité de la capitale et touche même les quartiers les plus chics : El Mouradia, Hydra, El Biar... Quant aux autres quartiers l'ampleur du phénomène a atteint des seuils intolérables, à tel point que les autorités comunales n'arrivent plus à y faire face. La loi de 2008 est venue donc pour tenter, non seulement de mettre fin à cette situation anarchique, mais aussi tenter de rassurer ceux qui appréhendent de voir leurs toits démolis alors qu'ils y résident depuis des générations. La loi de 2008 vise aussi à redonner à la capitale et aux villes en général leur esthétique en procédant à l'éradication de ces hideuses excroissances qui poussent et croissent chaque jour sur les flancs des villes ou encore

des constructions inachevées et dont les premiers niveaux plus ou moins finis sont loués au prix fort pour servir de locaux commerciaux. Il est à noter, à cet effet aussi, que le wali d'Alger a donné des instructions fermes à toutes les communes pour l'application de ladite loi et ne pas hésiter à passer à l'action, en un mot : toute construction ne répondant pas aux normes doit être démolie. Mais encore faut-il, s'agissant des bâtisses à usage d'habitations, rappeler que cette mesure doit être accompagnée des mesures indispensables en ce cas, à l'instar de la prise en charge des expropriés qui en l'absence de relogement viendront grandir le contingent des familles expulsées et devenues SDF par la grâce d'une décision administrative.

C. K.



CHLEF

## 60 milliards de centimes pour l'AEP à Chettia

Lors d'une visite effectuée avant-hier par le wali de Chlef dans la commune de Chettia, il a été annoncé le lancement, au cours de l'année prochaine, des travaux d'alimentation en eau potable (AEP) des populations. Le montant alloué à cette opération s'élève, selon M. Djemaa, wali de Chlef, à plus de 60 milliards de centimes. De même des travaux seront lancés pour la réalisation des conduites des eaux usées. Il faut noter que ces deux opérations ont été rendues nécessaires compte tenu de l'état de vétusté des conduites d'eau (AEP et eaux usées) qui remontent à plusieurs années. Par ailleurs, lors de cette même visite, le wali a annoncé la construction d'un nouveau siège de la mairie ainsi qu'un centre commercial. Ce dernier, selon le vice-président de l'APC de Chettia, couvre une superficie de 2.700 m<sup>2</sup> et devrait abriter environ 250 commerces.

## Evasion fiscale

La fraude et le commerce informel qui ont caractérisé l'activité commerciale durant l'année 2009 ont amené les services du commerce, des prix et de la répression des fraudes à rappeler une fois de plus l'obligation faite aux opérateurs économiques de l'établissement de facture lors de toute transaction commerciale. Les contrevenants seront exposés à de lourdes sanctions indique-t-on auprès de la direction du commerce qui vont de la saisie de la marchandise et d'une amende à la fermeture du magasin en sus des poursuites judiciaires. A relever qu'un nombre assez important de grossistes de ciment acquis auprès de la cimenterie de Oued-Sly (Chlef) vendent leurs marchandises sans facture. Ces transactions non déclarées sont assimilées à une évasion fiscale qui s'élèverait à plusieurs dizaines de milliards de centimes selon une source bien informée.

## Les résultats du concours d'enseignants ne sont toujours pas connus

Cinq mois pour certains quatre pour d'autres se sont écoulés depuis que les candidats ont passé le concours pour le recrutement d'enseignants, d'adjoints d'éducation ou d'intendants dans l'éducation et rien ne filtre au sujet des résultats des dits concours. Cette situation ne fait qu'alimenter la rumeur selon laquelle la direction peaufine la liste des bénéficiaires et ne la rendra publique que lorsqu'elle sera bien « ficelée ». D'autres iront plus loin en affirmant que les postes sont tout simplement monnayés. Bien entendu, ce genre d'accusations est rejeté par la direction de l'éducation qui note que le recrutement devra avoir l'aval de la Fonction publique. En tout état de cause, l'affichage de la liste des candidats admis aux différentes épreuves, dans des délais raisonnables, aurait permis de couper court à la rumeur et par conséquent rassurer les candidats admis.

## Le savoir fait escale à Ain-Mérane

A défaut d'une bibliothèque au niveau de la commune de Ain-Mérane et au grand bonheur des écoliers ou simplement de citoyens, une bibliothèque ambulante s'est installée à proximité du siège de la mairie. Elle est dotée de plus d'un millier de manuscrits. Cela englobe presque toutes les disciplines (scientifique, techniques littéraires, théologie etc.). Selon le responsable de cette bibliothèque ambulante, cette dernière se veut collective, mouvante, ouverte à tous types de lecteurs et d'autres façons de lire. Les lecteurs auront le choix entre porter les livres gratuitement chez eux pour une période n'excédant pas une quinzaine de jours ou les consulter sur place. A noter que plusieurs communes de la wilaya, particulièrement celles les plus éloignées des grands centres urbains, recevront la visite de ce monument du savoir...ambulante.

**Bencherki Otsmane**

BEJAIA, DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE

## Rechercher l'alternative

*L'option de l'aquaculture est d'un enjeu stratégique majeur et s'impose d'elle-même du fait de l'importance du potentiel naturel du pays et des résultats produits par certaines exploitations pilotes dont les projets ont été jugés concluants.*

PAR LYDIA BENRABAH

Le développement de l'aquaculture est une "alternative imparable" pour faire face à la demande sans cesse croissante en produits halieutiques et à la rareté de la ressource, selon le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, en visite dans la wilaya de Béjaïa, dimanche dernier, où il a évalué le stock pêchable en Algérie à "seulement 220 mille tonnes/an". "La ressource ne peut pas subvenir aux besoins du marché national, d'où l'impérative nécessité de chercher l'appoint ou l'alternative dans l'aquaculture", a-t-il déclaré. Ce potentiel "reste modeste et devient encore plus expressif rapporté au ratio de consommation nationale, évaluée à 6kg/an/habitant, ce qui est insuffisant", selon le ministre pour qui cette option (aquaculture) est d'un enjeu stratégique majeur et s'impose d'elle-même du fait de l'importance du potentiel naturel du pays et des résultats produits par certaines exploitations pilotes, notamment à Azzefoun (Tizi-Ouzou), Saïda et Ouargla, dont les projets ont été jugés "concluants". Misant sur une production aquacole d'ap-



Plus question d'importés les alevins.

point d'au moins 30 mille tonnes/an, il a assuré que "tout sera mis en œuvre pour la mise en place d'une véritable industrie aquacole, soutenue par une plus grande activité de la pêche

continentale et l'ensemencement d'un plus grand nombre de plans d'eau et la multiplication des espèces". Ce regain d'activité, qui s'est matérialisé par la création de plusieurs écloseries, a, selon le ministre, permis déjà de satisfaire les besoins nationaux en alevins, dont l'opération était antérieurement couverte par le recours à l'importation. "Désormais, on n'importera plus les alevins", a souligné le ministre, ajoutant qu'une telle option en faveur de l'aquaculture en particulier et de la pêche en général "couvre d'autres enjeux qui ne sont pas des moindres, mesurés, notamment, à l'aune d'appui à la politique nationale de l'emploi, de sécurité alimentai-

re et de développement socio-économique". L'expérience de la wilaya de Béjaïa en la matière et le soutien de l'Etat pour appuyer l'activité de la pêche est un exemple, estimant que le secteur a bénéficié localement de fonds "considérables pour amorcer son redressement".

Outre l'aménagement et l'agrandissement de l'actuel port de pêche, il a eu droit à la réalisation d'un nouveau port sur site vierge à Tala-Guilef, dont la réception est prévue pour août prochain, et l'inscription d'un 3e port à Béni-Ksila, dont le début des travaux est prévu pour 2011, avec à la clé un investissement de plus de 90 milliards de dinars. Deux fermes aquacoles et une usine de transformation du thon sont également à l'ordre de ce programme, qui vise à faire de la wilaya une région d'avant-garde en matière de pêche et d'aquaculture.

**L. B.**

BOUMERDES, LE SECTEUR TOURISME RENFORCÉ

## Seize projets en chantier

PAR RYAD KHELOUFI

La directrice du tourisme a annoncé la réalisation de 16 projets touristiques, 15 hôtels et un complexe dans la wilaya de Boumerdes. Trois hôtels appartenant à des investisseurs privés, d'une capacité globale de 300 lits, devraient être livrés au cours du premier semestre 2010, selon la même responsable. Le secteur sera renforcé, avant fin 2010, par cinq autres établissements hôteliers (classés de 1 à 4 étoiles), dont les travaux de réalisation enregistrent des taux d'avancement estimés entre 70 et 95%. Ces structures d'une capacité globale de 500 lits profiteront aux villes côtières d'afir (qui bénéficie ainsi de son premier hôtel), Boumerdes, Zemmouri et Cap Djinet. S'agissant des huit projets hôteliers restants, leur réalisation accuse "un grand retard" dû, selon



cette responsable, à des problèmes de financement et administratifs. Actuellement, trois d'entre eux, implantés à Tidjelabine, Boumerdes et Dellys, font l'objet d'une opération de "réévaluation" en vue de la relance de leurs travaux. La directrice a soutenu qu'il sera procédé, avant la fin du premier semestre

2010, à la relance des travaux de deux autres projets d'hôtels, à l'arrêt, à Boudouaou et Boumerdes, au moment où des démarches sont en cours en vue d'étendre cette mesure aux trois derniers projets restants. En 2009, la wilaya de Boumerdes a accueilli plus de 9 millions d'estivants, un chiffre en "nette hausse" comparativement à l'année 2008, durant laquelle un peu plus de 7 millions d'estivants ont visité la région, selon les informations fournies par la Direction du tourisme. Pour assurer l'accueil et l'hébergement de ses visiteurs, Boumerdes dispose de près de 3 mille lits au niveau de l'ensemble de ses établissements hôteliers, auxquels s'ajoutent 7 mille lits fournis par sept camps de vacances familiaux et neuf centres localisés dans leur majorité à Zemmouri El-Bahri.

**R. K.**





TADARTIW :

## Takarboust, la cité des hautes altitudes

*Ce qui frappe le plus, en pénétrant dans ce village où naquit Slimane Amirat, c'est la propreté impeccable qui règne dans tous les quartiers et le civisme des citoyens qui ne tolèrent aucune transgression des règles d'hygiène.*

PAR KALI ZAKARIA

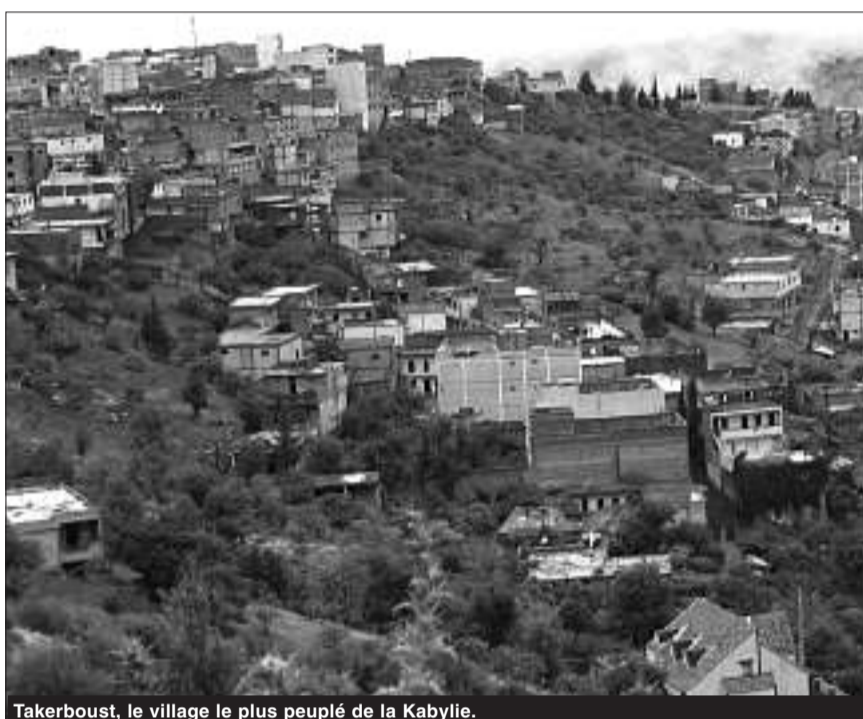
Considéré comme l'un des plus grands villages en termes de superficie, Takarboust est incontestablement, avec ses quinze mille habitants, le village le plus peuplé de toute la Kabylie. Faisant partie de la wilaya de Tizi Ouzou jusqu'en 1974, Takarboust est désormais un des chefs-lieux de commune de la wilaya de Bouira.

Ce qui frappe le plus, en pénétrant dans ce village où naquit Slimane Amirat, c'est la propreté impeccable qui règne dans tous les quartiers et le civisme des citoyens qui ne tolèrent aucune transgression des règles d'hygiène.

Le nom de Takarboust, selon les sages de la région, possède plusieurs interprétations dont la plus probable est celle qui consiste à l'expliquer comme étant le haut d'une selle de cheval. En effet, en fouillant profondément dans l'histoire de la région, on découvre une explication logique à cette appellation.

Le passé guerrier des habitants, qui furent d'intrépides cavaliers, consolide cette thèse. A l'entrée ouest du village se trouve un endroit qui s'appelle "Ighil N'wagmaren" (La colline des cavaliers) qui prouve que les hommes de Takarboust s'entraînaient à la course aux chevaux et la manipulation des armes.

Cette tradition a été perpétuée jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, puisqu'une poétesse guerrière du nom de Adada U Lefsih, affirme



Takarboust, le village le plus peuplé de la Kabylie.

un historien du village, a été désignée pour accompagner les soldats et les cavaliers, afin de les encourager avec ses Isfra (poésie de combat) à combattre l'ennemi.

L'implantation d'un hameau, qu'on désignait autrefois sous le nom de Takarboust Oufella se situe nous dit-on plus haut que la position du village actuel. Faisant directement face au côté est du Djurdjura, ce premier regroupement n'a pas pu résister au froid glacial et aux incessantes tempêtes de neige qui balayaient tout sur leurs passages.

Ces rudes conditions climatiques, dans une région qui culminait à plus de deux cents mètres d'altitude, n'ont pas tardé à avoir raison des villageois qui n'avaient d'autres choix que de descendre vers un endroit moins hostile, lieu actuel du village, appelé Takarboust Tajdit (Takarboust nouvelle). Reconnu pour ses figures sèches, que l'on ne trouve nulle part ailleurs, le village est aussi

une des rares communes qui continue, grâce à la présence d'une eau abondante, à encourager l'élevage et la petite agriculture, par la création de coopératives autonomes, absorbant de ce fait une bonne partie de la main d'œuvre locale. Avec trois écoles primaires, un lycée et un CEM, Takarboust arrive à scolariser tous ses enfants malgré une démographie galopante. En matière d'infrastructures sanitaires, outre une polyclinique et une pharmacie, on trouve un dispensaire et plusieurs cabinets privés.

Un des problèmes que rencontrent les jeunes du village et qu'ils dénoncent d'ailleurs avec vigueur, demeure le manque d'infrastructures sportives. Alors que leur engouement à la pratique du sport est très significatif, le seul cadre pour canaliser toutes ses volontés et ses énergies demeure un stade vétuste qui se trouve à des kilomètres du village.

K.Z.

## Lynda Koudache, Llil Uqbel Ad Ilil

Llil Uqbel Ad Ilil (Exister avant de naître), est le dernier recueil de poésie en tamazight de Lynda Koudache qu'elle consacre exclusivement à la vie difficile que mène la femme rurale dans la région de la Haute Kabylie.

Auteur de plusieurs essais littéraires, Lynda Koudache est également présente dans toutes les rencontres culturelles et artistiques ou elle participe en tant que membre du jury ou en tant que présidente des ateliers d'écriture. Beaucoup plus attirée par la poésie féminine, qu'elle caresse depuis son plus jeune âge, elle travaille d'arrachepied pour sortir de l'oubli tout ce qui a trait aux us et coutumes kabyles qu'elle présente dans un style accessible à tous.

Dans ce recueil, qui, comme elle le souligne elle-même, est un hommage dédié à la lutte de la femme, dans les différents domaines de la vie active, pour arracher ses droits, Lynda dénon-



ce avec rigueur toute les atteintes à la dignité de cette frange la plus fragile de la société.

*"Je sais que tu souffres en silence, non pas parce que tu es incapable de te battre mais parce que tu hais les scandales...Eternelle incomprise, tu choisis de te retirer sur la pointe des*

*pieds"...* Née le 12 octobre 1975 à Méchria dans la wilaya de Naama, Lynda Koudache a suivi un cursus scolaire assez mouvementé et n'a pu, de ce fait, suivre normalement ses études. Son entourage qui la prédestinait à embrasser une carrière qui sied à son statut de femme ne s'attendait pas la voir prendre une autre voie.

Juste après avoir quitté la Maison de eunes de Fréhat, dans la wilaya de Tizi Ouzou, où elle était enseignante de langue française, Lynda publia son premier roman "L'aube vierge". Nous sommes en 2001.

Ce fut le grand déclic puisque quelque temps plus tard, elle fut invitée en France pour participer au carrefour "Comme une forêt de mots" où elle a représenté dignement la région de Kabylie. A partir de cette date, Lynda n'a pas cessé de produire et de sillonner le pays pour faire connaître, à travers ses écrits, les déboires de la femme rurale en Algérie.

K.Z.

### Imedhqane n'Tizi...

● **Pour célébrer la journée internationale des handicapés** l'Apw de Tizi Ouzou, en collaboration avec l'association "Espoir" de Mekla, a organisé une cérémonie de remise d'un important lot de matériel d'appareillage en présence des bénéficiaires. A cette occasion, le premier responsable de cette association, qui est lui-même un handicapé, a tenu à rappeler les différents problèmes qu'affrontent les personnes handicapées en matière de réinsertion sociale pour dire que le handicap n'est pas une tare et que personne n'est à l'abri de ce fléau. Il y a lieu de rappeler que sur les deux millions officiellement recensés à travers le territoire national, la wilaya de Tizi Ouzou compte à elle seule plus de 25.000 handicapés, autrement dit l'un des taux les plus élevés du pays.

● **Après Tizi Ouzou, Adekkar, dans la wilaya de Béjaia**, c'est au tour du village de Takarboust dans la wilaya de Bouira de rendre hommage à l'illustre écrivain que fut Mouloud Feraoun. L'Association culturelle "l'Etoile" du même village, qui a tenu à lui rendre cet hommage, a préparé un programme digne de l'évènement. Expositions de photos inédites, ouvrages de l'auteur, Conférences, témoignages et tables rondes ont été au programme de cette rencontre qui a regroupé plus d'une centaine d'invités venus des quatre coins du pays. Un concours d'écriture a été lancé pendant ces journées commémoratives et ce, pour récompenser la meilleure œuvre littéraire autour de Feraoun.

● **Le docteur Amine Zaoui, ancien directeur de la Bibliothèque nationale** a été l'invité de la librairie "Cheikh" de Tizi Ouzou et ce, pour présenter et dédicacer ses deux derniers ouvrages à savoir, "La chambre de la vierge impure" et "Festin de mensonges", réédités en 2009 par les éditions Barzakh. Lors de la communication qu'il a donnée à cet effet, l'auteur n'a pas manqué de faire l'éloge des écrivains de la région de Kabylie, en rendant un hommage particulier à Mouloud Feraoun et Mouloud Mammeri. Tout en affirmant que la dimension maghrébine de Mammeri le hisse au rang d'héritier d'Ibn Khaldoun, le docteur Amine Zaoui confiera à l'assistance, qu'il a rencontré pour la première fois l'auteur de "La colline oubliées" au Maroc à l'occasion d'une rencontre littéraire et qu'il garde de lui l'image de cet homme humble, intelligent et affable.

● **Juste en face de l'université de Oued Aissi**, se trouve un bidonville qui abrite plus de trois mille âmes. Avant l'ouverture du tronçon d'autoroute devant lier Tizi Ouzou à Azzazga, ces "habitations" dites précaires étaient cachées aux yeux indiscrets des curieux qui sont nombreux à s'aventurer dans cette zone. Seulement, aujourd'hui, avec la nouvelle route, ce n'est plus le cas, les passagers qui l'empruntent sont agressés par ses baraques insolites jonchant les deux rives de l'oued Sébaou. Programmées pour être relogées depuis plus de dix ans, ces centaines de familles, exposées à toutes sortes de fléaux, attendent toujours et l'attente risque de se prolonger encore. Car selon notre source, parmi la centaine de sites d'habitats précaires officiellement recensés à travers la wilaya, aucun d'eux n'a bénéficié à ce jour des différents programmes de logements réalisés dans la wilaya.

● **Le marché hebdomadaire de véhicules d'occasion** de Draa Ben Khedda, qui s'ouvre chaque vendredi, pose un vrai problème en matière d'hygiène et de sécurité. Se trouvant à proximité de l'autoroute, ce marché conçu pour accueillir au maximum cinq cent voitures, se retrouve au fil du temps avec plus de quatre mille véhicules. L'espace réservé étant insuffisant, les gens stationnent n'importe où et n'importe comment jusqu'à piétiner carrément sur les bandes d'urgence de l'autoroute. Cette situation n'a pas manqué d'engendrer plusieurs accidents de la circulation dont certains ont été mortels. Quant à l'hygiène, il suffit de voir l'état des lieux, après le départ des voitures, pour avoir une idée sur le désastre.

K. Z.

Midikabylie@lemidi-dz.com

### Midi Libre encore plus proche de ses lecteurs

Pour toutes informations, suggestions, annonces ou toute autre proposition... veuillez vous rapprocher de notre bureau de Tizi-Ouzou à l'adresse ci-après :

Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A, Nouvelle-Ville.  
Tel-fax : 026 21 56 78



## BISKRA

### Plus de 8 millions de m<sup>3</sup> pour l'irrigation agricole

Selon la Direction de l'hydraulique (DHW), plus de 8 millions de m<sup>3</sup> d'eau des barrages de "La Fontaine des gazelles" (Biskra) et de Babar (Khenchela) seront mobilisés pour répondre aux besoins d'irrigation agricole dans la wilaya de Biskra. Chacun de ces deux ouvrages hydrauliques fournira 4 millions de m<sup>3</sup> et le barrage de Babar irriguera les exploitations des Ziban orientales, tandis que celui de "La fontaine des gazelles" fournira l'eau nécessaire à l'agriculture dans la plaine de Loutaya, au nord de Biskra. Ce sont essentiellement des champs céréaliers qui seront ainsi irrigués, selon les techniciens du secteur agricole qui ont précisé que les céréales requièrent un important apport en eau, en particulier pendant la période de germination. Chaque barrage fournira un volume de 2 millions de m<sup>3</sup> durant les mois de mars et d'avril prochains, a-t-on indiqué à la DHW, signalant qu'en prévision du lancement de cette opération, les agriculteurs désireux de bénéficier de cet apport sont invités à réhabiliter leurs canaux d'irrigation. La mise en œuvre de cette opération est menée par la Direction de l'hydraulique, en coordination avec la Direction des services agricoles, la Chambre de l'agriculture et les Assemblées populaires communales.

## CONSTANTINE

### Quatre opérations pour la conservation des forêts

Une enveloppe financière de 160 millions DA a été octroyée au secteur des forêts pour la réalisation de quatre opérations de développement dans la wilaya de Constantine. Ce programme jugé "important" porte sur le reboisement de 600 hectares à travers la wilaya, dont 270 à Ain Abid, 100 à Zighoud-Youcef et 80 dans la commune de Constantine, au titre des programmes sectoriels décentralisés pour 2010, selon un cadre de la Conservation des forêts. S'inscrivant dans le cadre de l'extension du patrimoine forestier, une opération similaire touchant 400 hectares dans les communes d'Ibn Ziad, Didouche-Mourad, Ibn Badis et El Khroub sera conduite cette année pour la reconstitution des espaces touchés par des incendies. Une action d'aménagement des tranchées pare-feu sur une distance de 50 hectares, répartis, notamment, à travers les localités de Draâ Ennaga, d'El Khroub, et d'El Hambli dans la commune d'Ibn Badis. D'autres travaux portant notamment sur le nettoyage des surfaces forestières de la wilaya, sur une superficie estimée à 500 hectares, seront également réalisés afin de lutter contre les feux de forêt.

A. S.

## SKIKDA

### Echanges universitaires



Une délégation de l'université d'Angers (France), conduite par deux professeurs en agronomie, séjourne depuis lundi à l'université du 20-Août 1955 de Skikda. Cette dernière entend tirer profit des connaissances et de l'expérience de ces deux professeurs pour stimuler les inscriptions dans la spécialité de l'agronomie, quelque peu "boudée" par les étudiants de Skikda malgré les potentialités agricoles de cette région littorale, selon le vice-recteur.

APS

## GUELMA, SEMAINE NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# PORTES OUVERTES SUR LES SEPT LABORATOIRES

*L'université du 8-Mai-45 de Guelma organise la Semaine nationale de la recherche scientifique, manifestation regroupant un ensemble d'activités et de démonstrations scientifiques. Le programme prévoit la visite des stands et des portes ouvertes de sept laboratoires et ce, avec des conférences de vulgarisation, vidéo projection, manipulations et visite guidée.*

PAR HAMID BAALI

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la recherche scientifique, notamment en ce qui concerne la diffusion auprès de l'ensemble des composantes de la société, de la culture scientifique et du savoir, l'université du 8-Mai-45 de Guelma organise, du 14 au 18 mars 2010, la Semaine nationale de la recherche scientifique, manifestation regroupant un ensemble d'activités de vulgarisation et de démonstrations scientifiques à travers ses structures de recherche. La bibliothèque centrale a abrité dimanche dernier la cérémonie d'ouverture présidée par le wali en présence du recteur, d'un riche parterre d'invités et de participants. Dans la foulée, il a été procédé à la signature de dix conventions entre l'université et Radio Guelma, les directions de l'éducation, de la jeunesse et sports, du commerce, de la planification et l'aménagement du



Université de Guelma.

territoire, des impôts, de l'action sociale, de la formation professionnelle, du tourisme, de la culture et de la santé. Le programme prévoit la visite des stands et les portes ouvertes de sept laboratoires en l'occurrence ceux du génie civil et d'hydraulique, d'automatique et d'informatique, de génie électrique, de physique, de chimie appliquée, d'analyses industrielles et de génie des matériaux et enfin de mécanique et de structures et ce, avec des conférences de vulgarisation, vidéo projection, manipulations et visite guidée. D'autre part, le mathématicien français Charles-Marie Marle, né à Guelma en 1934, donnera une conférence suivie d'un débat et présidera une table ronde. Les organisateurs de ce séminaire remettront demain 18 mars, lors de la cérémonie de clôture, des cadeaux pour la meilleure publication de chacun des sept laboratoires. Le recteur a saisi cette opportunité pour annoncer des projets de convention en préparation entre l'université de Guelma et l'université d'Annaba pour soutien à l'encadrement du français particulièrement en master, entre l'université de

Guelma et l'université de Castilla-La Mancha (Espagne) pour l'échange d'enseignants et d'étudiants, promotion de recherche bilatérale et le partenariat à des programmes européens de coopération inter-universitaire, entre l'université de "Guelma et l'université de Genova (Italie) pour la promotion de la formation dans le domaine de la restauration et la préservation du patrimoine. Un deuxième colloque international sur l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur sera organisé par l'université de Guelma les 10 et 11 avril 2010 et il sera axé sur la recherche des mécanismes de suivi et de mise en œuvre d'un programme d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur. Les universités de Skikda, Biskra, Oum-El-Bouaghi et Tébessa sont partie prenante. Les partenaires sont le consortium des universités euro-méditerranéennes Thélys, les universités de Strasbourg, Lille III, Paris IX Nanterre, la Confluence méditerranéenne Marseille, l'université de Sfax et l'agence universitaire de la francophonie.

H. B.

## SOUK AHRAS, BARRAGE DE AIN DALIA

# Une hausse de plus de 600 mille m<sup>3</sup>

PAR WALID MADANI

Suite aux importantes précipitations (40 mm par jour) enregistrées dans cette wilaya durant une semaine, le volume emmagasiné par le barrage de Ain Dalia, localité située à 7 km à l'ouest de Souk Ahras, a atteint la moitié de la capacité de stockage de l'ouvrage, soit 34,7 millions m<sup>3</sup>, selon le directeur de cette infrastructure hydrique, la hausse étant de plus de 600.000 m<sup>3</sup>. Le volume d'eau stocké par ce barrage à la même période de l'année 2009 n'avait pas dépassé les 34 millions m<sup>3</sup>, a rappelé ce responsable,

signalant que l'ouvrage fournit en moyenne plus de 65 mille m<sup>3</sup> pour l'approvisionnement des populations en eau potable, dans différentes communes, le chef-lieu de wilaya recevant près de la moitié de ce volume transféré, soit 30 mille m<sup>3</sup>. Le barrage de Ain Dalia dispose d'une capacité de retenue de 76 millions m<sup>3</sup>. Il alimente également plusieurs zones des wilayas de Tébessa et d'Oum El-Bouaghi. Le directeur a également indiqué que la wilaya de Souk Ahras a bénéficié de l'inscription de deux barrages au titre du programme quinquennal 2010-2014, en l'occurrence ceux de Oued Djedra,

d'une capacité de 27,5 millions m<sup>3</sup> et de Lakhdara (47 millions de m<sup>3</sup>). Les régions frontalières de la wilaya seront alimentées en eau potable à partir de ce dernier barrage, a ajouté le responsable de l'hydraulique de la wilaya qui a signalé que ces réalisations seront d'un apport considérable dans l'amélioration des fréquences de distribution du précieux liquide et permettront la création de nombreux emplois, aussi bien au sein des futures infrastructures que dans l'agriculture grâce à l'irrigation à plus grande échelle des superficies agricoles.

W. M.

CONFRONTÉ À LA PLUS SÉRIEUSE CRISE AVEC SON ALLIÉ DEPUIS 35 ANS

## Netanyahu réaffirme la poursuite de la colonisation dans l'ensemble d'Al-Qods

La tension est vive à Al-Qods-est et en Cisjordanie occupés. Hier, de violents affrontements ont éclaté entre des centaines de jeunes Palestiniens et les forces de l'ordre israéliennes déployées en masse dans plusieurs quartiers de Jérusalem-est : dans le camp de réfugiés de Choufat, à Wadi Joz, à Issawiye où la police et les gardes-frontières ont tiré en l'air pour disperser les manifestants. Plusieurs arrestations ont eu lieu.

PAR NINA SARATI

La police a déployé 3.000 hommes à Jérusalem-est pour faire face à tout débordement. En Cisjordanie occupée, soumise à un bouclage strict depuis plusieurs jours, 10 étudiants palestiniens ont été blessés lundi dernier dont deux par balles réelles, lors d'affrontements avec des soldats israéliens. Les Palestiniens protestent contre les agressions israéliennes visant les Lieux Saints, contre l'inauguration d'une synagogue dans la ville arabe, et pour "la défense d'Al-Qods" après le feu vert israélien à la construction de 1.600 logements. Dimanche soir, les forces d'occupation ont fait une incursion à l'intérieur de la Mosquée d'El-Aqsa pour expulser des pratiquants qui entendaient rester à l'intérieur afin d'empêcher toute exaction juive contre les Lieux Saints des musulmans. Mais cette fois-ci, il s'agit d'une nouvelle provocation israélienne, l'inauguration en grande pompe d'une synagogue à Al-Qods-est s'inscrivant en droite ligne de la judaïsation de la ville annexée. "Ce n'est pas une simple synagogue", a accusé Hatem Abdel Qader, le responsable du dossier d'Al-Qods au sein du Fatah, le mouvement du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas en réponse à la réaction des Etats-Unis qui ont rejeté les protestations palestiniennes contre l'inauguration de cette synagogue, allant jusqu'à les qualifier de « provocations ». "Cette synagogue sera le prélude à la violence, à l'extrémisme et au fanatisme religieux, et cela ne se limite pas



Netanyahu.

Ph. : D. R.

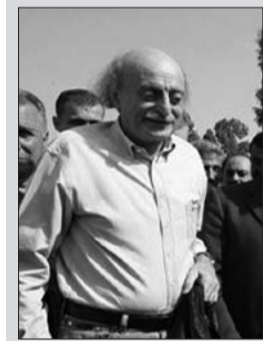
aux extrémistes juifs mais inclut des membres du gouvernement israélien", a-t-il ajouté. Chef du Hamas en exil, Khaled Mechaal a évoqué une "falsification de l'histoire et des monuments religieux et historiques d'Al-Qods", et estimé que l'inauguration de la synagogue était un prélude à "la destruction de la Mosquée al-Aqsa", sur l'esplanade des Mosquées. "Israël joue avec le feu", a-t-il affirmé lors d'une réunion de chefs d'organisations palestiniennes à Damas, appelant de son côté les Palestiniens d'Al-Qods à "prendre des mesures sérieuses pour protéger la mosquée d'al-Aqsa". La journée d'hier a été décrétée « journée de la colère » par le Hamas pour dénoncer l'inauguration lundi d'une synagogue à Al-Qods-est. Les forces nationales islamiques ont appelé à une grève commerciale de deux jours. Les tensions politico-religieuses se sont exacerbées depuis des semaines, notamment depuis la décision israélienne d'inscrire à son patrimoine archéologique deux sites religieux situés à El-Khalil. La poursuite de la colonisation au mépris des lois internationales et des condamnations unanimes en est à la source. Habitué à l'impunité et au soutien inconditionnel de ses alliés occidentaux, Israël multiplie les exactions à l'encontre de la population et les provocations politiques. A peine trois jours après « la bourde » survenue durant la visite de Joe Biden, à l'origine d'une crise inattendue avec leur allié américain, le premier ministre israélien, sans doute dopé par la montée au créneau des réseaux d'influence juifs, AIPAC, un puissant lobby pro-israé-

lien, et sénateurs républicains en tête, qui exigent de l'administration d'apaiser immédiatement la tension avec l'Etat hébreu, avait affirmé lundi que "la construction continuerait à El Qods comme cela a été le cas pendant ces 42 dernières années, y compris dans le secteur à majorité arabe annexé en 1967" a-t-il déclaré devant le groupe parlementaire de son parti, le Likoud. L'Autorité palestinienne a réagi promptement en réaffirmant son opposition à toute discussion avec Israël, sans un gel de la colonisation. Nabil Abou Roudeina, porte-parole du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, a souligné que la politique prônée par l'occupant israélien "ne crée pas l'atmosphère appropriée pour la reprise du processus de paix". Le département d'Etat américain n'a pas souhaité réagir, se bornant à attendre une réponse "formelle" du gouvernement israélien à leurs critiques envers de nouvelles constructions à Al-Qods. Mais le jour même où Netanyahu commettait sa nouvelle provocation, le porte-parole du département d'Etat, Philip Crowley, rappelait pour ceux qui auraient pris vraiment au sérieux le courroux de son pays, la tension, bien réelle au demeurant, entre Israël et les Etats-Unis, qu'elle n'est toutefois pas de nature à remettre en cause le lien étroit entre ces proches alliés. Israël est "un allié stratégique des Etats-Unis et le restera", a-t-il souligné. Malgré la question des colonies à l'origine de la crise de confiance, "notre engagement envers la sécurité d'Israël reste inflexible", a-t-il ajouté, dans une allusion notamment à la question du programme nucléaire iranien. Aux Etats-Unis aussi, la relation avec Israël a des retentissements au niveau de la politique intérieure. Cet apaisement vient après la condamnation ferme, inédite depuis 1990, voire même depuis 1975, du Premier ministre israélien accusé par l'administration Obama de "saper" ses efforts pour sauver le processus de paix au Proche-Orient, à l'arrêt depuis l'agression contre Ghaza l'hiver dernier. L'accusation faisait suite à l'annonce des projets de construction de 1.600 nouveaux logements à El Qods-Est quelques jours seulement après le soutien conditionnel de la Ligue arabe à l'offre américaine pour la reprise des discussions indirectes entre Israël et les Palestiniens et intervenue en pleine visite du vice-président américain la semaine dernière. N. S.

### George Mitchell retarde sa visite au Proche-Orient

L'envoyé spécial américain pour le Proche-Orient, George Mitchell, a reporté sa visite prévue hier en Israël et dans les territoires palestiniens occupés en raison de la crise diplomatique entre Washington et Tel Aviv, née de la politique de colonisation juive à el Qods-est. Selon cette source, l'ambassade des Etats-Unis en Israël a contacté le bureau de la présidence israélienne pour lui notifier que "l'émissaire spécial au Proche-Orient George Mitchell n'arrivera pas en Israël mardi" (aujourd'hui Ndlr). George Mitchell tentera lors de son prochain déplacement en Israël et en Cisjordanie de lancer des négociations indirectes, dites "négociations de proximité", entre Palestiniens et Israéliens. Les relations entre Israël et les Etats-Unis sont tendues depuis la décision, il y a dix jours du gouvernement israélien, de construire 1.600 nouveaux logements juifs à el Qods-est.

### Joumblatt bientôt à Damas



Le Hezbollah a indiqué lundi dans un communiqué que le président syrien Bachar al-Assad est prêt à recevoir à Damas le dirigeant libanais Walid Joumblatt, deux jours

après que celui-ci eut admis avoir tenu "des propos indécentes et déraisonnables" à l'égard du président syrien. Le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah qui mène une médiation (entre Damas et le leader druze) a informé M. Joumblatt (lundi) soir que (...), compte tenu des récents développements, les autorités syriennes vont oublier le passé et ouvrir une nouvelle page. "Le président Bachar al-Assad le recevra à Damas au cours d'une visite dont la date sera annoncée dans les prochains jours", ajoute le communiqué. Dans un entretien à la chaîne satellitaire Al-Jazeera, M. Joumblatt a indiqué que ses propos étaient "indécentes, inhabituels, qui n'appartiennent pas à l'éthique politique même quand il s'agit d'une querelle".

SE POSITIONNANT CONTRE TOUTE AVENTURE NUCLÉAIRE AU MOYEN-ORIENT

## La ligue arabe se dit préoccupée par le programme nucléaire israélien

Le secrétaire général de la ligue arabe, M. Amr Moussa a souligné lundi dernier la nécessité de faire face avec "vigilance" à toute aventure nucléaire militaire au Moyen-Orient, pas seulement de l'Iran. "Nous nous opposons tous à tout programme nucléaire militaire dans la région, mais nous devons être justes et objectifs et si nous devons faire face à toute aventure nucléaire nous devons alors la faire avec tous les pays et pas seulement avec l'Iran", a affirmé M. Moussa qui intervenait en conseil de la ligue arabe au niveau des délégués permanents, en présence de la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Mme. Catherine Ashton. Le responsable de la ligue arabe a exprimé à cet égard la "préoccupation" arabe face au programme nucléaire d'Israël. " Nous soutiendrons les négociations internationales avec l'Iran afin de

trouver une solution à cette question qui représente une menace pour la région", a-t-il précisé. Mme Ashton avait pour sa part estimé que "l'Iran avec des armes nucléaires représente une menace de catastrophe nucléaire" dans toute la région du Moyen-Orient réitérant la disposition de l'UE à établir un dialogue avec l'Iran tout en soutenant le conseil de sécurité concernant des mesures supplémentaires si l'Iran persistait dans son refus de se conformer aux exigences internationales. Par ailleurs, le secrétaire général de la ligue arabe a salué le refus européen exprimé par Mme Ashton, de construction de colonies israéliennes dans les territoires palestiniens. L'avenir commun signifie " que nous sommes exposés aux mêmes menaces " a soutenu M. Moussa soulignant la nécessité d'agir avec fermeté pour le règlement de la question palestinienne et du conflit arabo-israélien.

Mme Ashton a réitéré la position très claire de l'UE qui juge les colonies "illégalles". « Notre mission consiste à établir une paix globale, qui impliquerait la Syrie et le Liban et mettre en œuvre l'initiative arabe de paix », a-t-elle estimé. " Notre objectif est de garantir l'instauration d'un Etat palestinien incluant la Cisjordanie, avec el-Qods est, et la bande de Ghaza, sur la base des frontières de 1967 ", a-t-elle rappelé, ajoutant qu'en cas de paix véritable, nous devons " trouver une solution pour qu'el-Qods soit la future capitale d'Israël et de la Palestine ". Elle a qualifié d' " inacceptable ", le blocus de Ghaza car " il cause des souffrances humaines et nuit au processus de paix ". Elle compte se rendre à Ghaza, dans le cadre de sa tournée actuelle, pour exprimer sa solidarité avec le peuple palestinien et suivre sur le terrain l'aide octroyée par l'UE.

### Manifestation massive à Ghaza

Des milliers de Palestiniens sont descendus dans la rue hier à Ghaza à l'appel du Hamas à " une journée de la colère " pour dénoncer l'inauguration d'une synagogue à Al-Qods-est " Par notre sang, par notre âme, nous nous sacrifions pour toi, Al-Qods », criaient les manifestants en agitant des drapeaux palestiniens et des affiches montrant l'esplanade des Mosquées, le troisième lieu saint de l'Islam. Dans la ville de Ghaza, les manifestants ont convergé vers le siège du Parlement palestinien, cible d'un bombardement israélien durant la guerre à Ghaza l'an dernier. Le Hamas affirme que l'ouverture de la synagogue est un premier pas en vue de la construction du " troisième Temple " juif sur les ruines de l'esplanade des Mosquées.

M. KHETTAB SENOUCI RABIE, CHARGÉ DE LA COMMUNICATION À LA MINOTERIE DE MOSTAGANEM, AU MIDI LIBRE

# «LE PAIN COMPLET ET MEILLEUR POUR LA SANTÉ»



Senouci Rabie

ENTRETIEN RÉALISÉ  
PAR OURIDA AIT ALI

**Midi Libre : A quand remonte la minoterie Sidi Bendhiba de Mostaganem ?**

**Mr. Khettab Senouci Rabie :** La minoterie Sidi Bendhiba a été le quatrième investisseur à s'implanter dans le créneau ouvert au privé en 1998. Elle compte parmi les pionniers de la minoterie en Algérie.

Nous avons opté pour la diversification de notre produit, c'est-à-dire mettre au point une gamme de farine prête à l'emploi destinée aux artisans boulangers pour panifier des pains traditionnels et spéciaux (pain complet, pain d'orge, pain de son, pain de seigle, pain de campagne ect.).

**Pour cela, avez-vous formé des ouvriers boulangers ?**

Une fois que nous avons maîtrisé la fabrication de tous ces nouveaux produits, un problème de taille a surgi, à savoir le manque d'information et de professionnalisme de beaucoup de boulangers pour cette gamme de farine. Pour parer à cette défaillance, nous avons mis en place un système de communication approprié et, notamment, un programme de formation pour les ouvriers boulangers et les apprentis boulangers et ce, en partenariat avec les centres de formation professionnels.

Les différents cycles de formation ont été encadrés par des formateurs français déplacés pour de longues périodes. Aussi, nous avons investi pour la création d'un centre de formation au sein même de notre minoterie équipé d'un fournil d'essai qui répond aux besoins et aux différentes conditions de travail des artisans boulangers, avec une équipe professionnelle dans le domaine de la rénovation de traditions boulangers.

**Avez-vous organisé des concours des meilleurs boulangers après ces formations ?**

M. Khettab Senouci Rabie est licencié en sciences commerciales, option gestion, âgé de 30 ans, reconverti en meunier. Responsable des ventes et de la communication à la minoterie de Mostaganem, il nous parle de son activité, de ses projets et de ses souhaits. Ce que nous propose M. Khettab est fort intéressant au double plan, économique et santé. En effet, vu notre large consommation de pain, l'Algérie gagnerait beaucoup plus en produisant d'autres céréales, car à 171 dollars la tonne de blé, le calcul est vite fait. Sur le plan santé, il préconise de réorienter nos habitudes de consommation. En effet, le pain blanc est pauvre en vitamines et les améliorants chimiques additifs utilisés sont plus que douteux. La consommation de seigle et d'orge est plus que conseillée compte tenu de leurs vertus nutritives et leur pouvoir de prévention des maladies telles que le cancer et le diabète. Notre meunier Senouci ainsi que toute l'équipe dirigée par M. Djillani

Kobibi Ali, superviseur, qui travaille sous le slogan : «Un retour aux sources», se déplace chaque mois pour consulter les différents clients et pour en repêcher d'autres, tout en assurant également une formation sur site gratuitement. Notons que pour le Mondial du pain 2009, cette équipe a décroché la 3e place dans le pain nutritionnel, spécialité pain nutrition, sur 12 pays qualifiés à la phase finale, et à la 6e place mondiale en final de "Boulangerie viennoise". Cette année, le Salon international de Dzagro 2010 pour l'agro-alimentaire se tiendra du 12 au 15 avril à Alger. Ce rendez-vous offre ainsi l'opportunité à notre équipe de meuniers d'être présente auprès des professionnels et de favoriser les rencontres avec les industriels boulangers algériens. Plus de détails avec M. Khettab Senouci Rabie, chargé de la communication de la minoterie de Mostaganem, qui a bien voulu nous accorder cet entretien.



L'équipe de la minoterie de Mostaganem primés Tipaza en 2008.

En effet, en 2006, nous avons organisé, en collaboration avec l'Union algérienne des boulangers, présidée par M. Maamar Hantour, et sous le parrainage de Monsieur le ministre de la Formation professionnelle, le premier concours national des meilleurs boulangers ayant pour objectif le développement du professionnalisme et la transformation des pains offerts à la vente dans l'intérêt des boulangers et des consommateurs. Après le succès qu'a connu ce concours, on n'a pris part au Mondial du pain organisé à Lyon (France) en 2009 par Europain. L'Algérie a été représentée par MM. Chagra Tayeb et Ben Smain et on a réussi à décrocher la 3e place.

Actuellement, notre minoterie atteint

une capacité de production de 3.500 qx/j, dont :

- 700 qx de farine ménagère ;
- 2 mille qx de farine panifiable ;
- 800 qx de farine spéciale prête à l'emploi.

**Quelles sont les farines que vous utilisez ?**

La minoterie Sidi Bendhiba est spécialisée dans la production d'une gamme de farine prête à l'emploi pour la panification de pains spéciaux sous le label «Frena». Ses farines sont : mie, complet, campagne, son, orge, tradition, nutrisina, baguette mixte, baguette plus. Nos farines sont intégrales de blé, d'orge, seigle, maïs, soja... associées aux grains

de sésame, nigelle, tournesol, lin, pin, caroube, coriandre, persil, piment et autres herbes aromatiques telles que le romarin, le thym et le laurier, qui sont riches en vitamines A, B1, B2, B3, B5, B9, C, E et K et oligo-éléments et sels minéraux, calcium, sodium, fer, cuivre, zinc, chlore, magnésium...

**Pouvez-vous nous citer les vertus de chacune de ces farines ?**

Farine de seigle «pain de seigle» : Sa valeur nutritive et sa bonne conservation font que les nutritionnistes recommandent le pain de seigle pour le régime alimentaire grâce à sa richesse en fibres, en vitamines et sels minéraux puisqu'elle contient moins de sucre.

Elle lutte contre le diabète et l'hypertension et diminue les risques contre le cancer.

**Farine d'orge «pain d'orge» :** la richesse de l'orge en vitamine B12 favorise la formation des globules rouges et participe à l'équilibre du système nerveux, lutte contre le diabète et les troubles intestinaux.

**Farine de son «pain de son» :** riche en fibres, elle est recommandée par les spécialistes de la santé contre les problèmes de transit intestinal, de diabète, de cancer, il donne du tonus pour un bon début de journée.

**Farine complète «pain complet» :** elle est recommandée pour lutter contre l'excès de cholestérol et pour activer le transit intestinal.

**Farine nutrisina «pain nutrisina» :** elle joue un rôle important pour le système nerveux et contre les réactions allergiques et inflammatoires ainsi que les migraines, les problèmes respiratoires, rénaux et le foie.

**Farine campagne «pain de campagne» :** pain d'un goût apaisant, bonne conservation qui rappelle le pain paysan cuit à la ferme et aussi une solution pour les problèmes d'hypertension, diabète, puisque cette farine est un aliment complet et énergétique.

Presque toutes les farines noires sont recommandées par nos divers clients, conscients des vertus qu'elles apportent à notre santé. En effet, elles sont l'allié incontournable de la santé. Ces farines constituent une meilleure prévention contre les maladies cardiovasculaires, gastriques, intestinales, constipation, l'anémie, le diabète, la tension artérielle, le stress et les allergies.

**Avez-vous lancé une campagne de sensibilisation pour faire connaître aux consommateurs ces vertus que vous venez d'énumérer ?**

Une campagne de sensibilisation pour vanter les vertus des farines intégrales a déjà été lancée. Le président du groupe Sidi Ben Dhiba, M. Djilani Koubibi Bachir en l'occurrence, avance l'argument de la santé des consommateurs algériens. «Il est vrai que les pains spéciaux sont un peu chers. Mais ce qu'on dépense en plus sur le pain, on le gagne en santé et en économie», argumente-t-il. Et d'ajouter : «Le consommateur algérien est mal informé sur les risques du pain blanc.» Le pain blanc serait de mauvaise qualité, d'après M. Koubibi Bachir, du fait que dans la fabrication de la farine blanche l'enveloppe de la graine est rejetée et que 40 à 45% des éléments nécessaires sur le plan nutritionnel sont perdus. «Les données scientifiques montrent que la partie du grain de blé la plus riche en sels minéraux, vitamines et fibres se trouve justement dans l'enveloppe externe du grain», souligne-t-il. La fabrication du pain blanc nécessite également des additifs chimiques ou améliorants ainsi qu'une importante quantité de levure. «Nous ne savons pas, en fait, ce que nous utilisons comme améliorants, vu que notre marché est une vraie passoire. On en fait même une affaire d'identité nationale. Pourquoi les



Mr Djillani Koubibi Ali, superviseur.

Marocains consomment les pains des traditions marocaines alors que nous, nous insistons à ne consommer que la baguette française ? Notre identité est en jeu», assène-t-il... C'est pour cette raison que M. Djilani Koubibi Bachir a investi sur le mode de la communication en organisant des journées d'information à ce propos, ayant pour slogan : «Un retour aux sources».

Pour cela, notre organisme veille toujours pour être présent aux différentes manifestations économiques dont, par exemple, le Salon international de DJAZAGRO pour l'agro-alimentaire où ce dernier nous donne l'opportunité d'être présent auprès des professionnels et de favoriser les rencontres avec les industriels boulangers algériens.

**La production est-elle suffisante par rapport à la demande ?**

La consommation moyenne quotidienne nationale de pain dépasse 500 grammes par jour et par habitant. Près de 15 mille boulangers et plus de 300 meuniers répondent à cette demande. Les besoins en blé tendre représentent ainsi un peu plus de 5 millions de tonnes par an. Des minotiers affirment que l'Algérie n'a pas d'importants stocks de blé. En cas de crise, le pays serait dans l'embarras. Pour mieux affronter la crise du blé, M. Koubibi estime qu'au lieu d'importer le blé à raison de 171 dollars la tonne, l'on devrait doubler la mise des fellahs pour qu'ils puissent travailler. La défaillance viendrait, selon eux, d'un manque d'anticipation. Suivant la demande des clients, ses farines se font rares vis-à-vis de la culture du consommateur, car ce dernier est habitué à la consommation du pain blanc, un pain fabriqué à partir d'une farine de type 55, une farine pauvre en vitamines, sels minéraux et fibres. Ces pains sont subventionnés par l'état, fixés par l'Etat à 8 DA la baguette ; c'est

l'équivalent de 7 centimes d'euro. Cela n'encourage pas le consommateur à demander les pains spéciaux qui se vendent à partir de 20 DA jusqu'à 40 DA.

**Projetez-vous de lancer une nouvelle gamme de farine ?**

On travaille actuellement sur le lancement d'une nouvelle gamme de farine qui sera une innovation pour les consommateurs algériens ainsi que pour notre marché sous le nom de Frena semoule, Frena oméga 3 et Frena viennoise.

**Quelles sont vos sources d'approvisionnement ?**

S'agissant d'un produit stratégique pour la couverture de la demande nationale et vu les insuffisances de la production des céréales en Algérie, l'importation, le stockage et la distribution sont confiés à l'OAIC, donc les minoteries sont approvisionnées directement par cet organisme. Cependant, il serait préférable d'encourager la production des différentes céréales algériennes qui conviennent parfaitement à la panification des pains spéciaux pour plusieurs raisons.

La valeur nutritionnelle : Ce sont des céréales qui ne demandent pas des équipements trop perfectionnés pour la mouture.

La diminution du volume d'importation ce qui va permettre de faire des économies sur la devise pour le trésorier algérien et, par conséquence, avoir une plus grande autonomie alimentaire.

**Votre pain est-il amélioré par des agents chimiques ?**

En principe, nos farines ne contiennent aucun agent chimique et c'est la raison même de leur développement, d'autant plus que la fermentation de nos farines peut se faire avec de la pouliche ou le levain. La pouliche s'obtient en additionnant uniquement de l'eau à la farine. Pour

les boulangers professionnels, la pouliche est considérée comme un amidon naturel qui donne la force à la pâte et améliore le goût.

**Quel type de four utilisez-vous ; si c'est le four traditionnel, pourquoi avez-vous opté pour cette méthode de cuisson ?**

Le choix du four est laissé à l'appréciation du boulangier. De toute façon, pour des questions économiques d'évolution technique, il serait plus rentable pour le boulangier d'utiliser de four conventionnel «four à dalle».

**Rencontrez-vous des difficultés dans votre entreprise ?**

Notre seule préoccupation demeure le comportement du consommateur algérien qui préfère toujours consommer le pain blanc. Ce type de comportement, qui s'est développé à partir des années 70, touche une grande partie des consommateurs, notamment parmi la nouvelle génération qui n'ont pas connu la grande variété des pains traditionnels algériens. Aussi, nous souhaitons que les pouvoirs publics organisent des campagnes de subvention sur les intérêts nutritionnels économiques et financiers des pains spéciaux.

**Avez-vous l'intention d'engager des investissements ?**

En matière d'investissement, nous envisageons d'implanter une boulangerie centrale industrielle de très grande capacité à Alger pour faire la promotion des pains spéciaux au niveau de la région. Ces pains seront commercialisés dans les surfaces commerciales et dans les grandes boulangeries. Cette implantation nous permettra de fidéliser notre objectif, à savoir celui de créer un centre de formation central à Alger.

A. A. O.

ASSOCIATION NATIONALE DE SOUTIEN AUX PERSONNES HANDICAPÉES «EL-BARAKA»

# Nobles ambitions affichées

L'Association nationale de soutien aux personnes handicapées « El-Baraka » est composée de sept membres fondateurs dont le point commun est qu'ils croient tous en ces êtres humains que le destin a privé d'un membre, d'un organe mais qui leur a laissé le véritable moteur de vie, la volonté et le vouloir être.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Cette organisation, hébergée à Ain Taya, à Alger, se veut être un moyen au service des personnes en situation d'handicap. Fondée depuis plus de dix années, cette association est un véritable trait d'union entre la personne aux besoins spécifiques et les autorités concernées par la prise en charge et entre toute la société aussi. Animée d'ambitions nobles, d'un horizon infini, composée de bénévoles et sans aucune subvention étatique officielle, El Baraka s'est tracée des objectifs aussi grands que celui de redonner l'espoir à cette catégorie de la société.

Les membres de cette association et leur tête la présidente, Mme Flora, sollicitent tout le monde pour honorer cette bonne cause qu'est d'assister une personne handicapée et diffuser la réglementation en vigueur relative à la personne aux besoins spécifiques en veillant à son application et à son amélioration. La lutte contre toute discrimination, marginalisation ou traitement avilissant nuisant au bien-être d'une personne handicapée, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement pour la quête de l'autonomie et l'élaboration de projets de vie, la mise en place et la participation aux campagnes, d'éducation, d'information et de sensibilisation et de prévention visant à réduire les causes invalidantes, des plaidoyers permettant l'adaptation de l'environnement aux personnes en situation d'handicap, la création et la gestion de centres d'accueil, de sport, de loi-



Une frange de la population qui nécessitent plus d'attention et d'aide.

sirs, de culture, de rééducation fonctionnelle ou toutes autres structures pouvant être une source d'intérêt pour une personne handicapée, la mise en action de programmes de parrainage, sont les grandes lignes des objectifs que s'est tracée cette association.

## Un village pour handicapés, le grand espoir de l'association

Selon l'Office national des statistiques, le nombre de personnes handicapées en Algérie a atteint près de deux millions, chiffre que « nous estimons en deçà de la réalité compte tenu des nombreux dossiers non comptabilisés ». N'ayant jamais été considérées comme un groupe « cible » pour pouvoir bénéficier d'un programme spécifique, les personnes handicapées figurent dans un service de la direction de l'action sociale parmi « les catégories particulières ». Les prestations de santé fournies restent insuffisantes et ne garantissent pas une qualité de vie à la sortie de l'hôpital. Parent pauvre de toute politique de santé, la réadaptation fonctionnelle reste quasi inexistant ou très onéreuse.

L'association El-Baraka compte lancer un programme d'intégra-

tion sociale pour enfants handicapés moteurs à travers la construction d'un « village de jour ». Et ce, pour permettre aux enfants handicapés de participer concrètement à des activités adaptées afin de favoriser leur socialisation et leur intégration en groupe. Un espace qui permettra de favoriser leur autonomie par des soins de rééducation fonctionnelle en vue d'une réadaptation.

Le projet est, selon l'association, structuré d'espaces très fluides composés de chalets disposés sur un terrain vallonné autour de placettes de regroupement formant ainsi l'aspect de village. Des rues intérieures traversent l'ensemble du projet, structurant ainsi le déplacement des personnes handicapées et favorisant les relations entre les blocs.

L'insertion de la personne handicapée est l'autre défi que se lancent les membres de l'association et sa présidente, des activités dans tous les sens pour redonner à la personne confiance. « Pas dans le but seulement de leur apprendre une activité, mais surtout c'est pour forger leur personnalité parfois brisée par les préjugés. » L'association organise des ateliers différents : dessin, pâte chi-

mique, activité culinaire. Cette dernière est un projet qui a pour but de mettre en place un espace de socialisation qui rassemblerait, pendant la durée du projet, des jeunes filles en situation de handicap autour d'une activité (culinaire) et ce, dans le but d'acquérir une autonomie.

## Pour une meilleure scolarité

Au profit de l'enfant, l'association nationale de soutien aux personnes handicapées, El-Baraka, a établi plusieurs projets et combat pour les réaliser. Le plus important consiste à conduire une expérience d'éducation inclusive en milieu associatif et, pourquoi pas, sa promotion auprès de l'administration et ensuite la société civile. L'éducation est basée sur une croyance ferme qui dit que « chaque enfant représente une valeur et que l'endroit idéal pour apprendre est dans une salle de classe avec d'autres enfants de son âge », affirme la présidente. L'inclusion signifie aussi que l'école est le lieu propice pour développer des relations saines et un respect mutuel entre les élèves. « Les enfants ayant un handicap ne doivent pas être regroupés dans des locaux séparés, l'éducation inclusive ne fait aucune ségrégation entre les élèves », ajoute la présidente.

Un voyage a été mis sur pied par la compagnie aérienne Air Algérie au profit de 20 enfants. Djezzy a organisé une fête au bénéfice des enfants handicapés dans un hôtel à Alger et leur a offert, selon la présidente de l'association, des cadeaux et du matériel orthopédique pour les encourager à foncer et réaliser leur rêve comme tout autre enfant en bonne santé. Ces activités et bien d'autres sortent d'un siège peut être étroit pour contenir réellement ces millions de personnes handicapées mais qui a pu les contenir quand même avec un cœur grand ouvert à tout le monde et spécialement à ceux qui n'ont besoin que d'être « jugés utiles dans la société ». Personne n'est à l'abri de l'handicap. Alors « soutenez aujourd'hui pour être peut-être soutenu demain ». C. K.

TIZI OUZOU, CRÉATION D'UNE ASSOCIATION "SANTÉ MÉDICO-PSYCHO-SOCIALE POUR UNE VIE ÉQUILIBRÉE"

## Une thérapie pour le bien être

PAR LOUNES BOUGACI

Le mouvement associatif ne cesse de s'enrichir dans la wilaya de Tizi Ouzou. Alors que durant les années quatre-vingt-dix, le monopole était détenu par les associations à caractère culturel qui avaient pignon sur rue, le mouvement associatif ne cesse de se diversifier. Ces derniers mois, plusieurs associations en charge de la psychologie et du bien être social des individus ont vu le jour. Après l'Association « Yasmine », initiée par un psychiatre qui exerçait à l'hôpital psychiatrique « Fernane-Hanafi » de Oued Aissi, et une autre association de la thérapie familiale récemment fondée, une nouvelle organisation dans le cadre associatif vient de voir le jour dans la capitale du Djurdjura. Il s'agit de l'Association « Santé médico-psy-

cho-sociale pour une vie équilibrée ». Le président de cette association est le Dr Bouzidi Mostafa, psychiatre et chef du service psychiatrie au centre hospitalo-universitaire Nédir-Mohamed de Tizi Ouzou. L'association s'assigne comme objectifs principaux la promotion de la santé au sens large : médicale, psychologique et sociale. Elle ambitionne aussi de vulgariser les notions de qualité de vie et de bien être, et de la thérapie de l'équilibre que le Dr Bouzidi est en train de mettre sur pied depuis trois années. L'association compte éditer une revue médico-psycho-sociale et lancer un site Internet pour la vulgarisation de ses objectifs et activités.

Aussi, l'Association « Santé-médico-psycho-sociale pour une vie équilibrée » établira des relations et des échanges avec d'autres

associations activant dans le même domaine.

L'idée de mettre sur pied cette association est née suite à l'engouement suscité par la thérapie de l'équilibre. Cette dernière permet aux personnes en butte à des difficultés d'ordre social ou psychologique de les surmonter grâce à une technique basée sur l'utilisation des capacités innées et acquises que tout individu recèle en son for intérieur mais aussi dans son environnement direct. Des aptitudes que la majorité des individus n'utilisent pas pour une multitude de raisons dont le manque de confiance en soi et l'entretien d'un certain conditionnement à se laisser aller et à subir sa vie plutôt que d'agir. La thérapie de l'équilibre conçue par le Dr Mostafa Bouzidi a, pour deuxième principe, la possibilité qui s'offre à l'individu d'effectuer des

choix entre plusieurs possibilités qui se présentent à lui dans la vie. Afin de parvenir à voir clair les choses, le Dr Bouzidi suggère dans sa thérapie de tenir compte de l'inconscient collectif.

Le Dr Bouzidi estime que pour être équilibré dans la vie, l'individu devrait œuvrer à avoir une moyenne dans tous les chapitres de la vie : les sentiments, la paix, la justice, la foi en Dieu, la communication, l'éducation, l'argent, le travail, la responsabilité, le temps, la morale, la nature, le comportement, l'intelligence, le corps, la mort, la famille, la société, la liberté, le pouvoir et la culture.

L.B.

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : [midi-association@lemidi-dz.com](mailto:midi-association@lemidi-dz.com)

Mots sur Maux

PAR FLORA BOUBECOUR \*

## Le vrai handicap est «le préjugé»

Le grand problème que rencontrent les personnes, a trait au fait que beaucoup d'entre elles se sentent encore marginalisées par la société et les autorités. La personne handicapée n'a-t-elle donc pas le droit de se sentir citoyenne à part entière ? Plusieurs problèmes sont le quotidien de ces personnes dans notre pays, dont le manque flagrant de matériel orthopédique qui est offert par l'État tous les cinq ans, chose qui n'est pas très évidente, surtout pour les enfants scolarisés et les étudiants en situation de handicap, pour les multiples déplacements qu'ils effectuent pour poursuivre leurs études dans des espaces qui ne sont pas du tout aménagés pour pouvoir les recevoir. Il faut donc faire des efforts pour leur remettre du matériel tous les deux ou trois ans au moins. Le transport est l'autre calvaire des handicapés dans une société qui ne donne aucune importance à la spécialisation d'un transport pour les personnes handicapées moteurs ! Le problème de la scolarité est aussi un calvaire qui brise la volonté d'un enfant handicapé et son espoir de vivre normalement, puisqu'on le marginalise ou on n'accepte même pas de le recevoir dans les établissements normaux, chose qui ne peut que tuer son vouloir être. Notre souhait est également de voir la prime de 4 mille DA revue à la hausse puisqu'il faut reconnaître que cette somme ne suffit pas à assurer une vie digne à une personne handicapée et devant répondre à plusieurs charges. L'accès au travail est aussi l'autre droit que doit accorder l'Etat à ces personnes, puisque la loi existe, son application serait encore meilleure. Enfin il faut dire que cette frange très importante aussi bien par son nombre que par sa spécificité a seulement besoin d'être accueillie par notre société sans préjugé, ce qui est tout simplement notre vrai handicap pour le moment. Ensemble, nous redonnerons à ces personnes l'espoir, d'autant que nul n'est à l'abri d'un handicap dans un pays où les accidents se comptent par milliers chaque année. Il ne faut jamais perdre de vue que redonner confiance à une personne handicapée, c'est lui donner la volonté de vivre.

\*Présidente de l'association «El-Baraka»

FESTIVAL DU CINÉMA AMAZIGH À TIZI OUZOU

# UNE AFFLUENCE RECORD

Le Festival culturel national du film amazigh (Fcnafa), dont c'est la 10<sup>e</sup> édition, bat son plein à Tizi Ouzou. C'est la première fois, depuis son lancement en 2000, qu'une affluence aussi importante est enregistrée. Malgré le nombre important d'agents et d'éléments impliqués dans l'organisation, il a été très difficile de gérer tout ce beau monde venu prendre part à la cérémonie d'ouverture de la manifestation.

PAR LOUNES BOUGACI

Lundi dernier, dès midi, l'effervescence a gagné la maison de la culture prise d'assaut par des centaines de citoyens, dont des acteurs professionnels et amateurs, des réalisateurs, des journalistes locaux et d'autres venus d'Alger et de l'étranger, des universitaires et des écrivains. Des personnalités politiques locales étaient également au rendez-vous. L'attente fut longue. D'aucuns avaient des doutes quant à la capacité de la grande salle de la maison de la culture à accueillir toute cette masse humaine. Heureusement que les organisateurs ont adressé des invitations. Autrement, il aurait été impossible de caser tout le monde.

Parmi les réalisateurs présents à Tizi Ouzou, on pouvait reconnaître, entre autres, Djillali Hadjadj, Ali Mouzaoui, Mokrane Ait Saada, Moussa Haddad (qui est également membre du jury). La céré-



monie d'ouverture s'est déroulée dans une ambiance festive et dans un cadre organisationnel impeccable. Il faut dire que pour assurer cette bonne organisation, le commissariat du festival a associé plusieurs services des différents secteurs de la wilaya de Tizi Ouzou comme celui de la jeunesse et des sports, le mouvement associatif, le Haut commissariat à l'amazighité, etc.

C'est sous des jeux de lumière que deux présentateurs ont fait leur apparition sur scène pour souhaiter la bienvenue à l'assistance. A tour de rôle, ils ont présenté le programme du festival en kabyle et en arabe. Après quoi, le directeur de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, le commissaire du festival, le wali et le chef de cabinet du ministère de la Culture ont prononcé, à tour de rôle, des allocutions. Chacun en ce qui le concerne a exprimé ses impressions sur ce rendez-vous culturel, tout en insis-

tant sur le fait qu'il est le plus important qu'abrite la wilaya de Tizi Ouzou. Le wali a annoncé que la ministre de la Culture a donné son accord pour le lancement imminent des travaux d'une grande salle de spectacle d'une capacité de 3.000 places. De son côté, la représentante de la ministre a affirmé que ce festival s'inscrit dans la logique de la reconnaissance de tamazight comme langue nationale aux côtés de la langue arabe.

Après la cérémonie officielle, le chanteur français Graeme Allwright a interprété l'une de ces plus belles chansons devant une assistance qui l'a longuement ovationné. Le premier film qui a été projeté est le film documentaire de Ali Mouzaoui sur la vie et l'œuvre de l'écrivain kabyle Mouloud Feraoun. Le documentaire a été projeté en présence du réalisateur.

L. B.

SHERYFA LUNA À ALGER

## Pour un concert R'n'B du métissage

PAR LARBI GRAÏNE

Sheryfa Luna, 21 ans, donne rendez-vous à son public algérien samedi 20 mars à la salle Atlas à Bab El Oued, à partir de 14h, pour un concert R'n'B pop. L'artiste française d'origine algérienne a promis de revenir au pays de son papa, lors de sa venue en Algérie, il y a quelques mois. Et voilà maintenant c'est fait grâce au coup de pouce de l'Office National de la Culture et de l'Information qui l'y a aidée. Cette ex-star de Popstars (M6) qui a pu arracher haut la main en 2006 la 4<sup>e</sup> saison de cette émission télévisuelle, a réussi le coup de maître de vendre des milliers de disques de son premier album. En 2007, elle cartonne carrément avec «Quelque part», réalisé par Sulee B Wax (Wallen, NTM, ...), qui prend la tête du peloton des ventes de singles en France. Son premier album a été classé 3<sup>e</sup> du top album français. Dans ce système de variété reposant sur les médias, il faut une petite idée pour que tout explose. Ainsi il en a été de l'extraction du single «Il avait les mots» de l'album précédent. Relancé dans un clip tourné à Montréal, au Canada, le single bat les records de vente dès la première semaine en France. La sortie en 2008 du titre «D'ici et d'ailleurs» qui s'en suit se conclut, du reste, par la consécration de l'album comme disque de platine et les deux premiers singles «Quelque part»



et «Il avait les mots» comme disques d'argent. L'artiste réalise, au cours de la même année, un single exclusif sous le titre «Comme avant», en duo avec le finaliste de la septième édition de Star Academy, Mathieu Edward. C'est en Algérie que Sheryfa Luna, de son vrai nom, Chérifa Babouche, tourne le clip pour sa chanson «D'ici et d'ailleurs» qui évoque les origines kabyles de son père. La chanson a fait, on s'en rappelle, un tabac en France. Le clip, qui vient en appoint, a été tourné entre Paris et Alger et fait l'éloge du

métissage. Le tournage en Algérie a concerné le lieu emblématique de la Casbah d'Alger.

En décembre 2008, elle sort «Vénus» et le 1<sup>er</sup> single «Si tu n'étais plus là». Le second single suivra sous le titre «Ce qu'ils aiment». Son morceau extrait intitulé «Je reviendrai», qui fait le tour des radios en août 2009, est retenu dans le top 10 des meilleures ventes de single en France. «Vénus» est consacré disque de platine.

En outre, la chanteuse s'est aussi frottée à l'art audiovisuel en jouant dans la série "Seconde Chance" pour le compte de TF1 (avril 2008). En été 2009, Sheryfa devient membre de jury lors de la première saison Udance qui voit la candidate Stéphanie remporter le prix avec la promesse de participer dans le clip «Si tu me vois». Udance a eu une large diffusion sur internet via la vidéo, de telle sorte que le succès a été tel que ces vidéos ont été visionnées entre 20.000 et 1 million de fois. La chaîne de télévision NRJ12 ne pouvant être insensible à une telle déferlante, a rediffusé l'émission qui a duré d'octobre jusqu'à fin novembre 2009 car l'émission comporte, à peu près, 6 épisodes. A noter que la chanteuse sort son prochain album intitulé «Si tu me vois», le 3 mai prochain.

L. G.

FÊTE DE LA VICTOIRE

### "Dhakira la tounsa" sera diffusée à la télé

Une fresque artistique intitulée "Dhakira la tounsa" (mémoire indélébile), montée à Sedrata (Souk Ahras), sera diffusée sur le petit écran vendredi prochain, à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire, a indiqué lundi dernier le président de l'association locale "Hosn el Hosni". Cette oeuvre a été filmée sur la scène du théâtre régional de Constantine (TRC). Il s'agit d'une fresque historique qui consiste en une rétrospective de 1 h 35 mn sur les principaux événements de la guerre de Libération nationale dans la région de Sedrata et la base de l'Est, rattachée alors à la wilaya I historique Aurès-Nememchas.

AVANT-PREMIÈRE DE LA PIÈCE

### "En-Nafida" le 27 mars à Oran



La pièce "En-Nafida" (fenêtre) sera présentée en avant-première le 27 mars au théâtre régional "Abdelkader-Alloula" d'Oran, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du 4<sup>e</sup> art, a-t-on appris de cet établissement culturel. Cette nouvelle oeuvre, élaborée par le théâtre régional d'Oran, est une adaptation du dramaturge Brahim Hachmaoui de la pièce "Fenêtre" du romancier français Emmanuel Roblès, natif d'Oran en 1914.

CONTE POUR ENFANTS

### Manifestation internationale à Oran



La 4<sup>e</sup> édition de l'événement culturel international autour du conte pour enfants, organisée chaque année à Oran par l'association "Le petit lecteur", s'est ouverte lundi dernier au Conservatoire municipal "Ahmed-Wahby". Cette manifestation culturelle sera animée jusqu'au 19 mars par un panel de conteurs célèbres, algériens et du Congo, de France, de Guinée et du Liban pour "donner à la parole toute sa place dans le monde merveilleux, fantastique et imaginaire du conte", ont souligné les organisateurs.

8<sup>E</sup> DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE : USMA 0 - MCA 3

# NET ET SANS BAVURE !

Stade: 5 Juillet, Alger. Temps ensoleillé. Affluence clairsemée. Arbitres de M. Necib, assisté de MM. Bahloul, Guedjati.  
**Avertissements:** Ouznadji (10'), Aouameri (41'), Dziri (84' et 88') (USMA), Megherbi (39') (MCA)  
**Expulsion:** Dziri (88').  
**Buts:** Bedebouda (63'), Derrag (70'), Zemmamouche (s. p 90+4').  
**USMA:** Abdouni, Aouameri, Khoualed, Zidane, Rial, Cheklam, Benaldjia (Meklouche 68'), Ait Ouameur (Sayeh 58'), Dziri, Ouznadji (Hamidi 78'), Deham.  
**Entr.:** Noureddine Sadi.  
**MCA:** Zemmamouche, Besseghir, Babouche, Bedebouda, Megherbi, Koudri, Bouchama, Mokdad, Boumechra (Hadjadj 90+1'), Bouguèche (Attafen 83'), Derrag (Amroune 90+4').  
**Entr.:** Bracci.



Mokdad et le Mouloudia sortent l'USMA.

PAR SHIRAZ BENOMAR

La grosse affiche de ces huitièmes de finale de la coupe ayant mis en confrontation les "frères ennemis" est revenue à l'équipe la plus entreprenante, le Mouloudia d'Alger qui s'est largement imposé sur le score de 3-0 dans un match où tout s'est décidé en seconde mi-temps. La première mi-temps a été en deça des attentes du nombreux public qui a effectué le déplacement au stade du 5-Juillet, ni le MCA, ni l'USMA n'ont fourni une prestation digne de ce nom. Une mi-temps tout juste moyenne avec l'essentiel du jeu concentré au milieu du terrain. L'USMA a été la première à aller dans le camp adverse et déclencher les premières offensives du match : à la

10e minute, sur un débordement à gauche, Deham d'une tête remet sur Ouznadji bien placé qui tire et rate. Le Mouloudia réagit vers la 19', sur un "une deux" Bouguèche - Mokdad, ce dernier bien servi dans la surface de vérité voit son tir croisé du pied gauche détourné par Abdouni. Les Usmistes pouvaient marquer l'ouverture du score sur une action engagée à la 27', suite à une sortie hasardeuse de Zemmamouche qui a profité à Ouznadji, sans réussite. Le dernier quart d'heure c'est les coéquipiers de Hadj Bouguèche qui ont fait l'essentiel et pris l'ascendant sur une équipe de l'USMA plutôt fébrile. Le MCA qui s'est procuré pas moins de trois occasions nettes d'ouvrir le score a manqué de réussite. La première sur coup franc (29') par Boumechra, puis à la 44' quand

un défenseur Usmiste a failli tromper la vigilance de Abdouni, et enfin par par Babouche et Boumechra. La pause sera sifflée sur le score vierge.

La seconde mi-temps fut tout autre et la domination du Mouloudia a été sans partage durant les quarante-cinq minutes. Les Mouloudiens s'appliquent, occupent le terrain convenablement. Ils ne vont pas tarder à avoir de la réussite. Dans l'heure de jeu, à la 63', Debdouba délivre ses coéqui-

piers et le public du Mouloudia en procédant à l'ouverture du score suite à une action collective, bien construite. Sept minutes plus tard, ce sera au tour de Derrag de percer à partir de l'entre-jeu pour lancer une fulgurante accélération qui a laissé pontoise la défense Usmiste. Il se présente dans la surface de vérité pour marquer du pied le second but des Vert et Rouge. Il ne se passera pas grand chose par la suite si ce n'est des tentatives des protégés de Noureddine sadi qui pêchent par excès de précipitation. Dans les arrêts de jeu (90' + 4) le remuant Derrag est descendu dans la surface de réparation. L'arbitre du match n'hésite pas à désigner le point de pénalité. C'est le gardien de but Zemmamouche qui se chargera de l'exécuter pour inscrire le troisième but du MCA. C'est sur une victoire nette et limpide du Mouloudia que s'achève cette belle affiche de coupe. Au prochain Tour, le MC Alger sera opposé au CA Batna qui s'est qualifié au tirs aux buts (4-3) face à Blida.

S. B.

## LES RÉSULTATS DES 1/8E DE FINALE

CR Belouizdad - JS Kabylie	0-1
USM Alger - MC Alger	0-3
WA Tlemcen - ES Sétif	1-1, l'ESS qualifiée aux TAB (2-4)
USM Khenchela - USM Bel Abbès	1-3
WA Mostaganem - ICS Tlemcen	0-1
CA Batna - USM Blida	0-0, le CAB qualifié aux TAB (4-3)
<b>Hier, 18h :</b>	
USM Annaba - CA Bordj Bou Arreridj	
ASO Chlef - E Sour El-Ghozlane.	

## PRÉPARATION SPORTIVE

# UNE OFFRE INTÉRESSANTE EN POLOGNE

PAR MOHAMED ZEMMOUR

Les fédérations sportives et autres clubs ont été invités, lundi après-midi, au siège du Comité olympique algérien (COA) à une présentation sur les possibilités de préparation en Pologne, un pays dont la tradition sportive n'est plus à démontrer.

Le patron de la firme Bednarek Sport, M. Jacek Bednarek a présenté, devant un parterre de responsables des fédérations et autres techniciens, une série de treize centres de préparation sportive de haut niveau.

Cette offre de prestation, avec prises de vues à l'appui, se veut un autre regard sur les conditions de préparations des

athlètes d'un pays comme la Pologne dont les sportifs ont gagné, aux olympiades, un total de 161 médailles dont 61 en or et 78 en argent.

Ce pays qui s'était aussi distingué avec une médaille d'or en football lors des J.O de Berlin de 1972, compte des légendes sportives comme le footballeur Lato et autres.

Le patron de cette firme, lui-même un athlète de la marche athlétique qui avait participé aux J.O de Séoul en 1988, ne laisse rien au hasard pour répondre aux besoins des athlètes au sein des centres qu'il "gère" depuis une quinzaine d'années. "Le fait d'être moi-même un sportif de haut niveau m'aide beaucoup pour comprendre très vite la deman-

de des athlètes et leurs entraîneurs". Néanmoins, le plus important reste, selon certains témoignages de techniciens algériens qui avaient déjà séjourné dans ces centres les possibilités, d'avoir des sparring-partners lors de leur préparation. "Nous mettons à la disposition des fédérations sportives et autres responsables de groupes d'athlètes des programmes d'occupation des centres et ils peuvent ainsi, en fonction des équipes qui s'y trouvent, s'entraîner ensemble", a indiqué M. Bednarek.

Aussi pas moins de sept centres se situent aux frontières des autres pays comme l'Allemagne, le Tchèque et la Slovaquie vers lesquels des

déplacements sont facilement organisés pour des compétitions.

Le boss de cette firme en veut comme preuve les conditions idéales de préparation et de concentration ainsi que toutes les commodités, les remerciements de la Fédération algérienne de judo dont les sélections nationales s'étaient préparées dans le centre de Zatopane au mois de septembre 2009.

Le prix proposé, à partir de 50 euros par jour et par personne, pour une prise en charge totale dans un centre à trois étoiles est l'autre avantage de cette offre qui compte aussi un certain nombre d'équipements spécifiques pour l'athlétisme.

M. Z.

## RÉUNION DU CE DE LA FIFA DEMAIN À ZURICH

### Plusieurs décisions attendues

Le Comité exécutif de la Fédération internationale de football (Fifa) se réunira demain et vendredi 18 et 19 mars prochain au siège de la Fifa à Zurich, pour la première fois de l'année 2010, indique la FAF sur son site Internet. Des décisions seront prises concernant la désignation des associations membres qui accueilleront, en 2012, la Coupe du monde féminine (U-17) et la Coupe du monde féminine (U-20), ainsi que les Coupes du monde de beach soccer 2011 et 2013 et la Coupe du monde de futsal 2012. D'autres points figurent également à l'ordre du jour, tels le rapport sur les préparatifs de la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud et des informations concernant le rapport financier 2009 de l'instance internationale du football. Le Comité exécutif se verra également présenter des rapports et informations sur toutes les séances des commissions permanentes organisées depuis sa dernière séance tenue le 3 décembre 2009. Ces rapports concernent notamment la Coupe du monde des clubs 2009, les préparatifs de la Coupe du monde 2014 au Brésil, le 60<sup>e</sup> Congrès de la Fifa, qui se tiendra à Johannesburg les 9 et 10 juin 2010, la procédure de candidature pour l'organisation des Coupes du monde 2018 et 2022, ainsi que les tournois olympiques de football. Une conférence de presse suivra la réunion du Comité exécutif au siège de la Fifa, 19 mars à partir de 15h. **APS**

## Le 5e tournoi de la presse en avril prochain

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), organisera, dans le courant du mois d'avril, la 5e édition du tournoi de football à l'occasion de la célébration de la journée de la liberté de presse prévue le 3 mai, a indiqué, hier, l'ONJSA. Ce traditionnel tournoi organisé chaque année à cette période de l'année, verra la participation des différents médias nationaux de la presse écrite, parlée et filmée, sous forme d'élimination directe. La finale aura lieu le 3 mai qui coïncide avec la célébration de la journée de la liberté de presse. Le tirage au sort de cette compétition sera effectué le 31 mars prochain à partir de 11h00, au siège du Comité Olympique Algérien (COA). Une cérémonie est prévue au terme de tournoi qui verra en outre l'organisation d'autres activités. Des personnalités du monde de la presse et du sport, seront également honorées à cette occasion. Il est à rappeler que le quotidien sportif "le Buteur" est détenteur du trophée 2009. **(APS)**

## CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 :

### MCA-CAB au stade de Rouiba

La rencontre mettant aux prises le Mouloudia d'Alger au CA Batna, comptant pour la 25e journée du championnat national (division.1) a été programmée pour le vendredi 19 mars à 14h30 au stade de Rouiba, selon un communiqué de la Ligue nationale de football. Le match a été domicilié en premier lieu au stade de 5-Juillet avant d'être délocalisé au stade de Rouiba afin de ne pas faire disputer deux matches en moins de d'une semaine sur la pelouse du stade du 5-Juillet. Par ailleurs, la rencontre U-20 entre la MCA et CAB a été maintenue pour le vendredi 19 mars à 11h00 au stade d'El Biar, selon le communiqué de la Ligue nationale.

(APS)

## NADIR BELHADJ (PORTSMOUTH) BUTEUR POUR L'HONNEUR FACE À LIVERPOOL (4-1)

L'Algérien Nadir Belhadj de Portsmouth, buteur face à Liverpool, n'a pu éviter la défaite de son équipe (4-1) à Anfield Road, lundi en match décalé de la 30e journée du Championnat d'Angleterre. Crédit d'une belle prestation, le défenseur algérien a réussi à marquer le but d'honneur à deux minutes de la fin du match, alors que son équipe était menée par 4 buts à 0.

Portsmouth est lanterne rouge du championnat et se trouve actuellement en situation de redressement judiciaire. Lundi face à Liverpool, Belhadj a

apporté, comme à son habitude, un soutien appréciable à ses coéquipiers attaquants, parvenant à la 88e minute à trouver le chemin des filets des Reds. Il s'agit du second but de Belhadj cette saison face à Liverpool, puisqu'il a déjà inscrit un but lors du match aller, contribuant alors au succès de son équipe 2 à 0. Mais, pour ce match retour, Liverpool a réalisé un grand match où l'international espagnol Torres s'est particulièrement illustré. Il a inscrit deux buts et contribué aux deux autres marqués par Babel (28) et Aquilani (32). **(APS)**



## PORTRAIT GROUPE «A» URUGUAY

Peu de pays possèdent une histoire footballistique aussi riche que celle de l'Uruguay. À l'image des plus grandes puissances de ce monde en matière de ballon rond, cette nation d'à peine plus de trois millions d'habitants peut se targuer d'avoir remporté des titres mondiaux, continentaux et olympiques dans le sport roi. Mais cette tradition d'excellence appartient à un passé de plus en plus lointain, comme en témoigne la réalité suivante : l'Uruguay n'a participé qu'à deux des cinq dernières phases finales de la Coupe du Monde de la FIFA. C'est justement dans le but de renouer avec la tradition d'antan qu'Oscar Tabárez, qui avait dirigé la sélection charrúa à l'Italie 1990, a été rappelé aux commandes. Avec succès. Le Maestro a mis sur pied une équipe composée en grande partie de jeunes joueurs qui, en plus d'évoluer dans les meilleurs championnats européens, ont de l'ambition à revendre. Avec Diego Forlán et Luis Suárez comme cadres, la Celeste aura comme objectif en Afrique du Sud de faire mieux dans l'épreuve suprême qu'au cours des 20 dernières années, ce qui passe par une qualification pour la deuxième tour.

### En route vers l'Afrique du Sud

Comme en 2001 et 2005 dans les qualifications sud-américaines, l'Uruguay a décroché une cinquième place synonyme de barrages. Mais contrairement à ces deux années-là, où ils avaient dû affronter les redoutables Australiens, les Charrúas ont cette fois trouvé sur leur chemin les Costaricains, quatrièmes de la CONCACAF. À l'aller, ils se sont imposés loin de leurs bases grâce à un but de leur capitaine Diego Lugano. La deuxième manche, à Montevideo, s'est terminée sur le score de



La sélection uruguayenne possède une riche histoire footballistique.

1:1. Sebastián Abreu, l'un des rares rescapés de Corée/Japon 2002, ayant trouvé la faille pour les locaux. Dans le tournoi préliminaire, la Celeste a récolté 24 points et a été à deux doigts de se qualifier directement pour l'Afrique du Sud. Il aurait fallu pour cela qu'elle batte l'Argentine au Centenario lors de sa dernière sortie, au lieu de quoi elle s'est inclinée 1:0. L'un des principaux atouts de la formation entraînée par Tabárez est son attaque : avec 28 buts inscrits, l'Uruguay a été la troisième équipe la plus prolifique des qualifications sud-américaines, derrière le Brésil et le Chili.

### Le sélectionneur

Né le 3 mars 1947, Oscar Washington Tabárez participera en Afrique du Sud à sa deuxième phase finale de Coupe du Monde de la FIFA à la tête de l'Uruguay. En Italie 1990, il avait conduit la sélection charrúa jusqu'en huitièmes de finale de l'épreuve, où l'hôte italien s'était révélé trop fort pour les Sud-Américains. Vingt ans plus tard, le Maestro et ses jeunes et combatives troupes auront à cœur de faire mieux.

Sérieux, travailleur et homme de peu de mots, Tabárez a fait ses premiers pas

mythique club néerlandais. À eux deux, Forlán et Suárez ont trouvé le chemin des filets 12 fois lors du tournoi qualificatif.

**Passé en Coupe du Monde de la FIFA**  
- Afrique du Sud 2010 marquera l'onzième participation de l'Uruguay à la Coupe du Monde de la FIFA.  
- En 1930, l'Uruguay a organisé la première édition de la Coupe du Monde de la FIFA, où il a battu l'Argentine 4:2 en finale.  
- L'Uruguay a dépassé le stade des huitièmes de finale pour la dernière fois au Mexique 1970. À cette occasion, la Celeste s'était classée quatrième.

### Les joueurs vedettes

La sélection uruguayenne est composée à la fois de jeunes talents et de joueurs de renommée internationale. Son capitaine Diego Lugano s'inscrit dans la droite lignée des hommes au brassard de la Celeste : puissant, teigneux, le défenseur central aux cheveux blonds n'hésite pas à montrer l'exemple en portant le jeu lui-même dans le camp adverse. Dans le secteur offensif, l'Uruguay possède un duo éminemment efficace : Diego Forlán et Luis Suárez. Présent à Corée/Japon 2002, l'attaquant de l'Atlético de Madrid apporte en sélection l'expérience qu'il a glanée dans les meilleurs clubs du Vieux Continent. Quant à son compère de l'Ajax Amsterdam, il a réussi en deux ans la prouesse de devenir capitaine du

mythique club néerlandais. À eux deux, Forlán et Suárez ont trouvé le chemin des filets 12 fois lors du tournoi qualificatif.

### Passé en Coupe du Monde de la FIFA

- Afrique du Sud 2010 marquera l'onzième participation de l'Uruguay à la Coupe du Monde de la FIFA.  
- En 1930, l'Uruguay a organisé la première édition de la Coupe du Monde de la FIFA, où il a battu l'Argentine 4:2 en finale.  
- L'Uruguay a dépassé le stade des huitièmes de finale pour la dernière fois au Mexique 1970. À cette occasion, la Celeste s'était classée quatrième.

### Entendu...

"Ces qualifications ont été éprouvantes, surtout les matches joués à Montevideo. Heureusement que la Coupe du Monde n'a pas lieu en Uruguay ! Plus sérieusement, nous devons absolument progresser pour réussir un grand tournoi en Afrique du Sud. Des qualités, nous en avons. Il s'agit maintenant de les montrer." - Oscar Tabárez, sélectionneur



ITALIE - LIPPI:

## Les sélectionneurs font leur choix selon leurs motivations

Marcello Lippi, sélectionneur de l'Italie, championne du monde, a estimé, hier, que l'âge de ses cadres, plus de 30 ans pour la plupart, n'était "pas un problème" pour une compétition d'un mois. Le technicien effectuait un tour d'horizon avec la presse étrangère à Rome, à moins de 90 jours de l'ouverture de la Coupe du Monde en Afrique du Sud.

Pour la deuxième saison de rang, l'Italie risque de n'avoir aucun club en quarts de finale de la Ligue des Champions (l'Inter devait encore jouer mardi soir, NDLR). C'est un nouveau signe de la perte de compétitivité du football italien, notamment par rapport à l'Angleterre?

"Le football anglais est représenté par Manchester, Chelsea et Arsenal.

Ces équipes ont des propriétaires étrangers, des entraîneurs étrangers et la plupart des joueurs sont étrangers. Qu'est-ce qu'il y a d'anglais là-dedans?

Bien peu. Et qu'est-ce qu'il y a d'italien dans l'Inter avec toutes ces nationalités et un entraîneur étranger, ou au Milan, même s'il y a quelques joueurs (italiens)? Ce sont des équipes italiennes, mais elle ne sont pas l'expression du football italien. Le football italien, c'est Palerme, Cagliari, Genoa ou le Chievo, des équipes qui jouent un bon football, en plus de la -Nazionale-.

On parle beaucoup de l'éventuelle présence du jeune attaquant Mario Balotelli, 19 ans, au Mondial. Mais vous ne l'avez encore jamais convoqué...  
"Chaque pays a ses polémiques. Au Brésil, il y a Ronaldinho. En Italie, il y a Balotelli. Mais il y a des sélectionneurs qui font leurs choix, avec leurs motivations liées à la construction d'un groupe. Ce sont des joueurs talentueux, mais ça ne veut pas



Marcello Lippi, sélectionneur de l'Italie

dire qu'on doit forcément les sélectionner. Mais je n'ai jamais dit qu'untel était convoqué et qu'untel était écarté, il n'y a personne -dedans ou dehors- et, jusqu'à la mi-mai, je regarde tout le monde. Quant à Balotelli, il a de grandes qualités, et je suis sûr que lorsqu'il aura terminé son processus de maturation à l'Inter, il n'y a aucun doute que ses qualités seront utiles à la sélection".

Le fait de convoquer Balotelli, d'origine ghanéenne, ne serait-il pas un pied de nez aux racistes?

"Tout le monde sait que je suis contre toute forme de racisme. Mais un sélectionneur ne peut faire un choix pour ce motif. Et puis, il joue déjà en sélection espoirs avec Ogbonna et Okaka (qui sont aussi d'origine africaine, NDLR). Et j'ai déjà convoqué Santacroce (métis d'origine brésilienne, NDLR). Quand je jugerai que le moment est venu de le convoquer, je le ferai, mais exclusivement sur des bases techniques".

La plupart des joueurs cadres de la Nazionale ont plus de 30 ans. Ce n'est pas rédhibitoire pour un Mondial?

"Si je devais faire toute une saison avec cette équipe, je ferai probablement d'autres choix. Mais pour un mois, ce n'est pas un problème.

La qualité d'un joueur, ce n'est pas seulement l'âge ou la technique, il y a l'enthousiasme, l'expérience, le charisme, la sagesse, l'habitude des rencontres internationales...

Il s'agit d'un mois et de 6-7 matches. On n'a pas besoin d'avoir forcément des joueurs de 24 ans".

Le dernier match face au Cameroun (0-0, le 3 mars) n'a pas été très brillant...

"Après la rencontre, où il nous manquait 6 ou 7 joueurs importants et où j'ai fait débuter deux jeunes, tout le monde a dit: +Ils sont loin de la condition.

Mais aujourd'hui, il n'y a rien qui compte. C'est juste qui compte".

Vous allez rester après la Coupe du monde?

"Cela ne m'intéresse pas de parler du futur. Parler de l'après-Mondial, ça n'a aucun sens aujourd'hui". AFP

## DAVID BECKHAM LE RÊVE DE L'AFRIQUE DU SUD S'ÉVANOUIT



La grave blessure de David Beckham a réduit à néant les rêves du Spice Boy de disputer le Mondial, qui devait constituer la dernière grande compétition de sa carrière avec l'Angleterre, et va encore compliquer la tâche de Fabio Capello, déjà contraint de gérer l'affaire Terry.



"J'espère une guérison rapide et complète", a déclaré lundi le milieu de l'AC Milan (34 ans, 115 sélections) juste avant de s'envoler pour la Finlande où il a subi une intervention chirurgicale après la rupture du tendon d'Achille gauche survenue dimanche en championnat d'Italie contre le Chievo Vérone (1-0). Mais malgré cet optimisme de façade, le spécialiste finlandais chargé de l'opérer a très vite mis fin aux espoirs du camp anglais, déclarant sans surprise que Beckham n'avait "aucune chance" de prendre part à sa quatrième phase finale de Coupe du monde. "L'opération s'est très bien déroulée et il va mettre plusieurs mois avant d'être rétabli", a ajouté le Professeur Sakari Orava.

### Dernier défi

Avant l'intervention chirurgicale, Capello s'était déjà préparé à l'inéluctable. "Il semble qu'il soit forfait pour la Coupe du monde. Il a travaillé très dur pour être prêt pour le Mondial et ne pas pou-



voir compter sur lui est un gros coup dur", avait-il affirmé, actant de fait l'absence de la super star anglaise en Afrique du sud (11 juin-11 juillet). Dans la soirée, l'italien a néanmoins souhaité que "le joueur soit remis pour les qualifications pour l'Euro-2012 à l'automne", ne fermant pas la porte à la poursuite de la carrière internationale du joueur. Beckham avait pourtant mis tous les atouts de son côté pour relever ce dernier grand défi. Écarté par le prédécesseur de Capello, Steve McClaren (2006-2007), puis exilé à Los Angeles (un contrat de 5 ans moyennant 250 millions de dollars), le N.7 anglais était petit à petit revenu dans les petits papiers de la sélection et avait surtout regagné un peu de crédibilité sportive après son premier prêt à l'AC Milan (janvier-juin 2009). Son deuxième passage au club lombard, à partir de janvier, avait ensuite définitivement balayé les scepticismes et fait taire les critiques qui ne voyaient dans ce retour en Europe qu'un énième coup marketing.



"Si Beckham joue, s'il est bien physiquement, il ira au Mondial, avait ainsi récemment expliqué Capello. Je ne regarde pas son âge, je regarde ses qualités et il en a beaucoup. Le Mondial, il y tient comme un fou".

### Vide

Mais son histoire compliquée avec la Coupe du monde a fini par le rattraper et aujourd'hui c'est la suite de sa carrière qui s'inscrit en pointillés. En 1998, il avait été honni dans son propre pays pour avoir été exclu lors du 8e de finale contre l'Argentine. En 2002, il était arrivé en Asie diminué par une fracture du pied et quatre ans plus tard en Allemagne, il avait étalé son impuissance à peser sur les débats avant d'être remplacé en cours de match en quart de finale contre le Portugal sur blessure. Le forfait de Beckham est une nouvelle pierre dans le jardin de Capello, qui a

décidément de gros soucis avec ses cadres à moins de trois mois de son premier match du Mondial contre les Etats-Unis (12 juin). L'affaire Terry et les révélations sur une liaison extra-conjugale du défenseur avec la compagne de l'époque de Wayne Bridge avaient déjà miné la vie interne du groupe, poussant Capello à lui retirer son brassard de capitaine. Bridge a quant à lui purement et simplement renoncé à l'équipe nationale, dégageant encore un peu plus un côté gauche orphelin d'Ashley Cole (fracture de la cheville). L'absence de Beckham, recordman du nombre de sélections (pour un joueur de champ), ne fera qu'accentuer le vide.

### David Beckham n'a "aucune chance" de participer (médecin)

Le milieu de l'Angleterre David Beckham n'a "aucune chance" de participer au Mondial-2010 en juin en Afrique du Sud, a déclaré lundi son chirurgien orthopédiste, Sakari Orava, qui l'a opéré d'une rupture d'un tendon d'Achille dans une clinique en Finlande. "L'opération est faite, elle s'est bien passée, et il lui faudra de nombreux mois pour se remettre", a déclaré à l'AFP le Dr Orava. Le chirurgien a ajouté que Beckham ne pourrait participer au Mondial: "C'est assez clair". Le joueur de 34 ans s'était blessé au pied gauche pendant les dernières minutes d'un match de championnat italien avec l'AC Milan dimanche soir et avait dû être évacué sur une civière, en larmes. Même si les médecins et le sélectionneur de l'Angleterre, Fabio Capello, se sont tout de suite montrés pessimistes, Beckham s'est précipité à l'hôpital Mehiläinen à Turku, dans le sud-ouest de la Finlande, pour y être opéré au plus vite par le Dr Orava. Il devrait passer la nuit en Finlande et pourrait repartir pour l'Angleterre ou l'Italie demain a précisé le chirurgien.

MONDE FOOT

## Domenech : «Un stress permanent»

Il n'a pas été toujours facile de tenir le Cap jusqu'à l'Afrique du Sud pour une équipe de France naviguant le plus souvent à vue. Seconde de son Groupe 7 derrière la Serbie, elle a notamment failli couler au détour d'un barrage difficilement négocié contre la République d'Irlande. Mais elle est finalement parvenue à tenir la barre pour atteindre le Sud du Continent Mère et participer à la treizième Coupe du Monde de la FIFA de son histoire. Symbole de ce bateau français qui a tangué mais qui n'a pas sombré, son sélectionneur, Raymond Domenech. Contre vents et marées, le tacticien natif de Lyon s'est accroché à son gouvernail. A raison, puisqu'il a finalement su dompter l'adversité en amenant le navire français à bon port. Il faut dire que cet homme de 58 ans n'en était pas à ses premières expéditions en qualifiant notamment son équipe pour deux grandes compétitions internationales consécutives, la Coupe du Monde de la FIFA 2006 et l'UEFA EURO 2008 : une première pour un sélectionneur français. Reste que le palmarès de ce loup de mer est toujours vierge. Après avoir échoué sur l'écueil italien en finale en Allemagne, il espère gravir le dernier échelon en Afrique du Sud. Des vagues de critiques, à l'analyse de son équipement, en passant par le délicat barrage irlandais, Raymond Domenech a accepté de répondre sans détour aux questions de FIFA.com.

M. Domenech, à quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe du Monde de la FIFA, Afrique du Sud 2010, comment jugez-vous son organisation?

Sur ce que j'ai vu, aucun problème ne se pose. Les terrains sont superbes, et si toutefois il devait y avoir des ajustements, il reste encore plus de deux mois pour les faire.

Au cours de son parcours qualificatif, l'équipe de France été sous le feu des critiques. Cette situation peut-elle servir à souder l'équipe davantage?

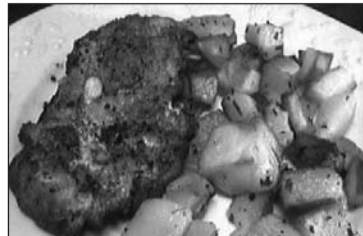
Les joueurs sont habitués à ce genre de critique. Ils savent que quand c'est moins bien que ce que les gens imaginaient, ils seront attaqués. D'ailleurs jusqu'à présent, c'est moi qui ai été la cible des critiques plutôt qu'eux ! Mais la Coupe du Monde leur appartient, ce sont eux qui seront sur le devant de la scène. Moi, je vais leur rendre les clés quand la compétition va commencer. Avant, je vais tout faire pour les protéger, les préparer au mieux à cet événement, mais après c'est entre leurs mains. D'ailleurs, je ne crois pas qu'il y ait de médaille prévue pour l'entraîneur ! (rires).

## Les Etats-Unis et l'Australie en match amical de rodage près de Johannesburg début juin

Un match amical de rodage opposera les Etats-Unis en juin l'Australie et les Etats-Unis, une semaine avant leur entrée en lice dans le Mondial-2010, ont rapporté des agences de presse citant les deux équipes "Le match contre l'Australie nous donnera une belle occasion de mettre l'équipe sous pression une semaine avant notre match d'ouverture. L'Australie a prouvé en 2006 qu'elle était une équipe capable d'être compétitive à un Mondial", a expliqué le sélectionneur américain, Bob Bradley. La rencontre est prévue le 5 juin à Roodepoort (Afrique du Sud). Les Américains doivent entamer le Mondial le 12 juin contre l'Angleterre à Rustenberg (groupe C) et les Australiens le 13 juin contre l'Allemagne à Durban (groupe D). En 2006, les Etats-Unis avaient été éliminés en phase de groupe tandis que l'Australie était parvenue jusqu'en 8e de finale, s'inclinant 1-0 contre les futurs champions italiens. (APS)



## Cuisine

Ragoût de  
pommes de terre  
au gingembre

## Ingrédients :

500 g de viande d'agneau  
4 c. à soupe d'huile  
2 oignons émincés  
1 gousse d'ail écrasée  
1 pincée de gingembre  
2 piments verts finement hachés  
1 c. à café de curcuma  
1 livre de pommes de terre bouillies et coupées en dés  
Sel, le jus de citron

## Préparation :

Dans une grande poêle, faire chauffer l'huile à feu modéré. Ajouter les oignons et l'ail, faire revenir 7 min en remuant de temps à autre. Ajouter le gingembre et les piments et faire revenir 2 min. Ajouter le curcuma et faire revenir 1 min. Ajouter la viande, les pommes de terre et le sel. Remuer pour bien mélanger. Verser le jus de citron ainsi qu'une ou deux cuillères d'eau si le mélange est trop sec. Laisser cuire jusqu'à ce que le mélange soit complètement sec.

Fondant chocolat-  
banane

## Ingrédients :

300 g de chocolat noir  
50 cl de crème fraîche  
4 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger  
2 c. à soupe de sucre en poudre  
110 g de beurre  
2 bananes  
2 autres bananes pour la petite purée d'accompagnement

## Préparation :

Poêler 2 bananes pelées et coupées en 2, dans la longueur, avec 40 g de beurre, 5 min de chaque côté. Les saupoudrer de sucre pendant la cuisson, puis les laisser refroidir.

Faire fondre le chocolat avec et l'eau de fleur d'oranger et 70 g de beurre, au bain-marie, puis laisser tiédir. Incorporer la crème montée en une Chantilly très ferme. Verser 1/3 du chocolat dans un moule à cake chemisé de film alimentaire, poser 2 demi-bananes dessus, ajouter la moitié du chocolat restant, mettre dessus le reste de bananes, puis le reste de chocolat. Laisser reposer au réfrigérateur pendant au moins 4 heures.

Au moment de déguster, démouler le fondant au chocolat, le couper en tranches et servir avec les 2 bananes écrasées.

## LA BANANE

## Un remède naturel pour la peau sèche et les cheveux fragiles

*En plus de ses vertus incroyables pour la santé, la banane s'utilise aussi dans le cadre esthétique ; c'est un hydratant naturel efficace pour la peau et les cheveux...*

## Ses propriétés :

Lorsque vous la comparez à une pomme, elle contient 4 fois plus de protéines, 2 fois la quantité d'hydrate de carbone, 3 fois plus de phosphore, 5 fois plus de vitamine A et fer et 2 fois des autres vitamines et minéraux. Elle est également riche en potassium et est l'un des aliments les plus nutritifs.

Alors, il est peut-être temps de changer la célèbre phrase par ce qui suit : "Une banane par jour éloigne le médecin pour toujours."

En plus des ses vertus incroyables pour la santé, la banane s'utilise aussi dans le cadre esthétique, c'est un hydratant naturel efficace pour la peau et les cheveux...

## Masque pour les cheveux fragiles :

Pour renforcer vos cheveux fragiles, essayez un masque à base de bananes en écrasant une, puis frottez-la sur vos cheveux encore mouillés et laissez le masque agir pendant une demi-heure avant de rincer.



## Masque pour la peau sèche :

Ecrasez une banane, la mélanger avec 3 c. de miel jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.

Appliquez le masque sur votre peau sèche et laissez-le reposer pendant 10 min. environ, puis rincez à l'eau tiède.

## BANANIER

## Plantation, entretien, hivernage



## Où planter les bananiers ?

A l'extérieur, protégez les bananiers rustiques des vents dominants qui peuvent découper les feuilles en lanières et les rendre disgracieuses. Préférez une plantation le long d'un mur ou d'un muret exposé au sud. Bénéficiant de chaleur, vos bananiers vont

fleurir et fructifier facilement.

A l'intérieur, évitez le soleil direct.

La meilleure période de plantation en pleine terre du bananier, est du 15 mars au 15 septembre.

Dans le fond d'un trou aussi large que profond, trois fois plus grand que la taille de la motte, déposez une couche

drainante (pierres, débris de poteries, billes d'argiles...).

Le mélange de plantation doit être riche et drainant (terre de jardin, terreau, fumier décomposé et sable grossier non calcaire).

## Culture en pot :

Rempotez-les tous les deux ans dans un pot plus grand, dans un mélange riche et drainant.

En appartement : Excellentes plantes pour véranda, les bananiers tropicaux sont sensibles à l'air souvent trop sec de nos appartements. Cultivez-les sur un plateau rempli de graviers ou billes d'argile saturés en eau. Ajoutez de l'eau régulièrement quand le lit de graviers se dessèche en surface.

## Entretien des bananiers :

Dès les premiers gels lorsque leur feuillage s'affaisse :

- Coupez les tiges jusqu'à 20 cm du sol en climat froid.

- Recouvrez la souche d'une épaisse couche de paille sèche et bien aérée.

- Recouvrez le tout d'une voile d'hivernage en pensant à créer quelques ouvertures d'aération. Froid et humidité font parfois pourrir les racines.

- Au printemps, retirez la voile d'hivernage, retirez la paille une fois les gelées complètement passées.

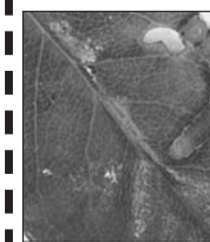
- Griffez le sol pour le décompacter.

## L'arrosage :

Environ une fois par semaine durant leur période végétative surtout entre mai et août. Le substrat doit être humide en permanence mais sans excès d'eau. Drainez le fond du pot. Associez l'arrosage à une pulvérisation régulière à l'eau douce tempérée sur le stipe et les feuilles.

## Astuces

## Solution naturelle contre les pucerons :



Faites tremper, pendant 24 heures dans un seau d'eau (de pluie de préférence) un paquet de tabac, filtrez et aspergez toutes vos plantes qui se font bouffer par les pucerons...effet garanti,

## Les épluchures d'ail pour les rosiers :



Gardez les épluchures d'ail et mettez-les au pied de vos rosiers, vous verrez les pucerons vont disparaître. Cela fonctionne aussi avec des gousses d'oignon ou de ciboulette.

## Les plantes qui aiment l'humidité :



Placez quelques petites éponges dans le fond du pot avant d'y mettre la terre ça permet de maintenir l'humidité plus longtemps entre les arrosages. Des sachets de thé, font aussi l'affaire.

## Eviter les mauvaises herbes :



Paillez vos plants de légumes, vous éviterez ainsi la venue des herbes. Renouvelez cette astuce très souvent.

## PROGRAMME TÉLÉ



07:00 Journal télévisé  
07:15 Sabahiat  
10:00 Ardhe El-Sâada  
10:30 El-Assil  
11:10 Afaq Handassia  
12:00 Alef Soual  
12:30 Aâdjalet Aâdjiba  
13:00 Journal télévisé  
13:30 Luisa Fernanda  
15:00 Azizi El-Mouchahid  
16:30 El-djawal  
17:00 El-Aâlem baina yadak  
17:30 Mihan Wa Hiraf  
18:00 Journal télévisé  
18:20 Hadith Dini Amazigh  
19:00 Ikhetar soualek  
20:00 Journal télévisé  
**21:00 Dr House**  
21:45 Maqamat  
22:45 Inchat Dakhema  
23:00 Concert de chant



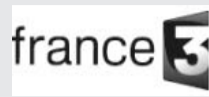
06:20 Papyrus  
06:45 Tfoù  
11:05 La Ferme célébrités en Afrique  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Attention à la marche !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Météo  
13:55 Julie Lescaut : Faux semblants  
15:35 Alice Nevers, le juge est une femme  
17:25 Monk  
18:15 La Ferme célébrités en Afrique  
19:05 Le juste prix  
19:55 La prochaine fois, c'est chez moi  
19:56 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:39 Courses et paris du jour  
20:40 Météo  
**20:45 New York, section cri-**

## minelle

21:30 New York, section criminelle  
22:15 New York, section criminelle  
23:10 Les Experts : Manhattan  
23:55 Les Experts : Manhattan  
00:45 L'empreinte du crime  
01:40 La Ferme célébrités en Afrique  
02:30 50 mn Inside  
03:25 Histoires naturelles



06:00 Dans quelle éta-gère  
06:05 Les Z'Amours  
06:30 Point route  
06:35 Télématin  
09:00 Dans quelle éta-gère  
09:05 Des jours et des vies  
09:30 Amour, gloire et beauté  
09:55 C'est au programme  
10:55 Météo  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
13:00 Journal  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
16:15 Le Renard  
17:10 Paris sportifs  
17:15 Brigade des mers  
18:00 CD'aujourd'hui  
18:10 En toutes lettres  
19:00 N'oubliez pas les paroles  
19:50 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Tirage du Loto  
20:33 Météo  
**20:35 Jusqu'où va la télé ? : Le jeu de la mort**  
22:10 Jusqu'où va la télé ?  
23:10 Panique dans l'oreille  
01:10 Dans quelle éta-gère  
01:15 Journal de la nuit  
01:20 Météo  
01:25 CD'aujourd'hui  
01:35 Des mots de minuit  
03:05 Toute une histoire  
04:05 24 heures d'info



06:00 Euronews  
06:45 Ludo  
10:50 Mercredi c sorties  
11:00 Plus belle la vie  
11:25 Consomag  
11:30 Jeux Paralympiques  
11:40 Le 12/13  
12:55 Météo  
13:00 Drôle de 13 h  
13:30 En course sur France 3  
13:45 Inspecteur Derrick  
14:35 Keno  
14:40 L'institut  
16:05 Mr. Bean  
16:35 Culturebox  
16:40 Slam  
17:10 Un livre, un jour  
17:15 Des chiffres et des lettres  
17:50 Questions pour un champion  
18:30 18:30 aujourd'hui  
18:40 19/20  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:08 Fred et Jamy à la découverte des défenses de l'organisme  
20:10 Plus belle la vie  
**20:35 Louis la Brocante**  
22:10 Météo  
22:12 La minute épique  
22:15 Ce soir (ou jamais !)  
22:30 Soir 3  
22:55 Ce soir (ou jamais !)  
00:00 Tout le sport  
00:10 Outremers  
00:35 Les paysans  
01:30 Nucléaire en alerte  
03:10 Soir 3  
03:40 Plus belle la vie  
04:00 Un livre, un jour  
04:05 30 millions d'amis  
04:40 Drôle de 13 h



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:50 Shogun  
**20:35 Nous étions kamikazes**

22:05 Le rapport Karski  
22:55 Le dessous des cartes  
23:05 Le samouraï du crépuscule  
01:15 Court-circuit  
01:16 La vie commence  
01:29 Shaman  
01:39 Le principe de Peter  
02:05 Les invincibles  
02:55 Les invincibles  
03:50 L'art de Chopin



06:30 Météo  
06:35 M6 Kid  
07:30 Disney Kid Club  
09:00 Météo  
09:05 M6 boutique  
09:55 Météo  
10:00 Absolument stars  
11:10 Un gars, une fille  
11:35 La petite maison dans la prairie  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
12:50 La petite maison dans la prairie  
13:40 Météo  
13:45 Un coeur de porcelaine  
15:35 Les ailes de l'amour  
17:20 Le rêve de Diana  
17:50 Un dîner presque parfait  
18:50 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Un gars, une fille



**20:40 Au bonheur des hommes**  
22:25 Maison à vendre  
23:55 Maison à vendre  
01:20 Météo  
01:25 Enquête exclusive  
02:30 M6 Music



08:30 X men  
09:00 Ce que j'aime en toi  
10:00 - Foot-ball Channel  
11:00 -Foot-ball  
12:30 NESS... NESSMA  
13:30 Mirna & Khalil  
14:30 J AD  
15:30 Menace toxique  
17:30 Little Einsteins  
18:00 Dingue De Toi  
19:00 BAB EL HARA  
19:45 NESS NESSMA SPECIAL PALESTINE  
21:30 GREY'S ANATOMY  
23:30 Documentaire Palestinien  
00:45 - Foot-ball Channel  
01:45 NESS... NESSMA  
02:45 Clips



07:00 Tous les goûts sont dans la culture  
07:30 Télé achat  
09:00 Morandini !  
10:10 Bien-être  
11:10 A vos recettes  
11:50 24h people  
12:30 Drôles de dames  
13:25 Le Flash  
13:35 Maigret : Signé Picpus  
15:15 L'emmerdeuse  
17:00 Le meilleur des Nous C nous  
17:30 Les sauveteurs de l'extrême  
18:35 Le Flash  
18:40 Morandini !  
19:45 Les sauveteurs de l'extrême : Urgence sur la montagne  
**20:40 Les sauveteurs de l'extrême**  
21:30 Les sauveteurs de l'extrême  
22:20 Les sauveteurs de l'extrême  
23:15 Les sauveteurs de l'extrême  
00:00 Morandini !  
01:00 24h people  
01:30 Les perles du Net  
03:30 Voyage au bout de la nuit

## LA SELECTION DU JOUR



20h45

## New York, section criminelle



Avec : Vincent D'Onofrio, Kathryn Erbe, Chris Noth, Julianne Nicholson, Eric Bogosian.

Alors qu'ils dînent en compagnie d'une amie, l'hôtel dans lequel Calista et André logent est cambriolé. André monte dans leur chambre et constate qu'Emma, leur petite fille de deux ans, n'est plus là. Dans un premier temps, une demande de rançon est adressée à la tante d'André. Les inspecteurs Goren et Eames tendent un piège, mais cette piste se révèle fautive. L'inspecteur Goren soupçonne alors les parents d'avoir profité du cambriolage de l'hôtel pour faire croire à un enlèvement afin de couvrir la mort de la petite Emma qui remonterait en fait à plusieurs mois.



20h35

## Louis la Brocante



Réalisateur : Michel Favart.  
Avec : Victor Lanoux, Evelyne Buyle, Gérard Lartigau, Serge Merlin, Isabelle Sadoyan.

Maria, employée chez Antonin, un artiste peintre célèbre, est accusée d'abus de faiblesses sur celui-ci. C'est le frère d'Antonin, Xavier, médecin, qui a porté plainte contre elle. Les gendarmes ont, en effet, trouvé Maria en possession de louis d'or et d'un tableau d'Antonin. Un juge envoie la jeune femme en prison, tandis que Lola, sa petite fille de huit ans, est confiée à la mère supérieure. Pour Louis, toute cette histoire n'est pas crédible. Et séparer brutalement une petite fille de sa mère sur de simples soupçons lui paraît inacceptable.



20h35

## Jusqu'où va la télé ? : Le jeu de la mort



Réalisateur : Thomas Bornot, Gilles Amado, Alain-Michel Blanc.  
Avec : Tania Young, Laurent Ledoyen, Denis Loubaton, Lucie Jousse, Julie Bergasse.

Les dérives de la télé-réalité sont inquiétantes. Violences, tortures, humiliations dominent les programmes dans le monde entier. La télévision détient-elle un pouvoir spécial ? Dans les années 60, une expérience psychosociale prouvait que 62% des individus administraient des chocs électriques extrêmes en obéissant aux ordres d'un scientifique. L'équipe de Christophe Nick a transposé cette expérience à l'univers des jeux télévisés, avec un jeu aux règles abjectes, où il est question d'infliger des chocs électriques à un inconnu, en étant dirigés par Tania Young. Qui va se soumettre ?



20h40

## Au bonheur des hommes



Réalisateur : Vincent Monnet.  
Avec : Julien Boisselier, Philippe Lefèvre, Jean-Luc Couchard, Guy Lecluyse, Jean-Michel Lahmi.

A la mort de son père, Picha pense hériter de la magnifique demeure familiale. En réalité, c'est surtout 150 mille euros de dettes que lui lègue le défunt. Endetté jusqu'au cou, il n'a pas d'autre choix que de la vendre, la mort dans l'âme. C'est sans compter sur Marc, Fred et Nicolas, ses amis d'enfance, qui décident à son insu de tout faire pour garder cette maison riche de mille souvenirs, de bêtises d'adolescents, de premiers flirts et de fous rires.



Directrice de la publication : Saida Azzouz  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53  
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 D.A.  
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16  
Web : www.lemidi-dz.com  
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## Plaidoyer du CNES pour une refondation de l'AICESIS

Le Conseil national économique et social (CNES), a présenté une contribution sur la refondation de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS), lors d'une réunion de haut niveau de l'Association tenue à Rome, indiquait, hier, le CNES dans un communiqué. Le CNES justifie cette refondation de l'Association par le fait qu'elle est appelée à jouer un "rôle de premier plan" au niveau mondial pour lequel elle doit se donner les moyens. Il estime en effet qu'une telle visée exige de "se fixer de nouveaux repères aptes à valoriser et à rehausser ses propres espaces natifs marqués (...) de la concertation multipartite, du dialogue social, comme de la démocratie participative et de la gouvernance consultative". Il présente, par ailleurs, cette réforme de l'AICESIS comme une nécessité qui doit permettre "d'ouvrir davantage le champ des concertations internationales" en relation avec l'objet de ses centres d'intérêt et de ceux des CES. Pour le CNES, cette démarche doit s'appuyer sur une "double conviction" qui permet de penser, d'une part, que la société civile est une "partie de la solution face aux graves déséquilibres que connaît l'économie mondiale dans ses différents aspects



liés à la gouvernance et au développement durable, et de considérer, d'autre part, que ces repositionnements renforcent les CES". La crédibilisation des CES et leur implication dans les processus décisionnels "auront un effet de dopage en matière de multiplication des initiatives en faveur de l'émergence de nouvelles entités et l'extension de leurs champs de compétences", argumente à cet égard le CNES. Le conseil estime également que l'AICESIS devrait donc "pouvoir tendre vers une posture organique/institutionnelle l'habilitant à poser les fondamentaux d'une action internationale structurée, cohésive, cohérente", soulignant que l'objectif est d'installer l'Association "dans le périmètre institutionnel propre à l'ensemble architectural onusien".

## Une délégation algérienne à une rencontre sur la dette publique à Dakar

Une délégation de la Cour des comptes algérienne participait mardi aux travaux d'un atelier consacré à "la planification des vérifications de la dette publique", organisée par l'Initiative de développement de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (IDI-INTOSAI), a-t-on constaté sur place. Regroupant des magistrats-experts de plusieurs pays d'Afrique, cet atelier sera une opportunité pour présenter "un plan d'audit sur la gestion de la dette publique" axé sur un thème spécifique, élaboré

au niveau national au lendemain d'une formation en ligne dispensée à tous les participants. La délégation algérienne, conduite par le magistrat Momamed Séghir Mébarki, présentera une contribution sur un "compte rendu à l'exécutif et au parlement", qui constitue, a indiqué le magistrat, un plan de "contrôle moderne pour éviter au pays de retourner à la spirale de l'endettement". M. Mébarki, qui s'exprimait dans une déclaration à l'APS, a, dans ce contexte, expliqué, que grâce à ce plan de planification des vérifications de la dette publique, la Cour des comptes "sera en mesure de

faire des recommandations au parlement et au gouvernement pour suivre la situation de la dette publique et mieux la gérer". Ainsi, lors de cet atelier initié par IDI-INTOSAI, qui est un organisme mondial regroupant les Institutions supérieures de contrôle (ISC) en matière de la dette publique, les différents magistrats-experts vont élaborer "un manuel d'audit pratique qui sera à la portée de chaque ISC". "Ce manuel inspiré des bonnes pratiques permettra un contrôle exhaustif et moderne conforme aux standards internationaux", a également indiqué M. Mebarki.

## Relogement de 307 familles de Diar Echems

307 familles occupant les cinq immeubles de la cité Diar Echems (El Madania, Alger) ont été relogées hier dans des appartements à Djenane Sfari dans la commune de Birkhadem. Cette opération permettra d'améliorer les conditions de vie de ces familles, récupérer les immeubles de la cité Diar Echems et

convertir les appartements F1 qui les composaient, en F3 et F4. Une opération de relogement a concerné dimanche dernier 205 familles qui logeaient, depuis des années, dans des habitations précaires au milieu de cette cité. Ces familles ont été relogées dans des appartements à Tixeraine dans la commune de Birkhadem.

## La direction de la recherche scientifique et du développement technologique publie «El-Bahth»

«El-Bahth», est le titre de la nouvelle revue trimestrielle de la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, dont le premier numéro est paru à l'occasion de la semaine nationale de la recherche scientifique et l'innovation qu'abrite Alger depuis dimanche. Un volet a été consacré à l'année universitaire 2009-2010 lancée officiellement par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, sous le signe de la recherche

scientifique et la valorisation des compétences. Les principaux programmes nationaux de recherche étant lancés, leur objectifs et perspectives sont présentés avec détails dans cette nouvelle publication qui comprend aussi la synthèse des travaux des assises nationales de la recherche en sciences sociales et humaines (mai 2009) et les assises nationales sur la recherche scientifique (juillet 2009). Les activités, les signatures de contrats de coopération et projets de la direction générale

de la recherche scientifique et du développement technologique ainsi que les visites de délégations étrangères sont mises en exergue dans la revue qui comprend aussi des photographies illustrant l'ensemble des articles.

Dans l'éditorial qu'il a signé, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Harroubia, fait part de sa satisfaction sur le parcours réalisé par la recherche scientifique en Algérie, notamment, durant les deux dernières années.

## Le Pen nargue la justice et brandit son affiche à la télévision

PAR NOTRE CORRESPONDANT À PARIS  
MOUNIR CHERIFFA

Fort de son score aux régionales de ce dimanche en France, Jean-Marie Le Pen a récidivé en brandissant l'affiche de la honte en direct sur TF1, ce dimanche, alors qu'il était interviewé par Claire Chazal suite à l'annonce des résultats. Le leader du Front national s'est présenté devant les caméras en brandissant l'affiche électorale sur laquelle figurait un bandeau «censuré».

Rappelons que Le Pen avait utilisé une affiche électorale pour sa campagne des régionales illustrant une carte de la France recouverte du drapeau algérien et transpercée de minarets avec, à côté, une femme en burqa devant un slogan : «Non à l'islamisme». Laquelle affiche a fait l'objet d'une condamnation par le juge du tribunal de grande instance de Marseille à retirer toutes les affiches «provocatrice est constitutive d'un trouble manifestement illicite». Faute de quoi, le juge a condamné ce vendredi le FN de Jean-Marie Le Pen «à faire procéder à son retrait de tous les supports sur lesquels elle a été placée, de quelque nature qu'ils soient dans un délai de 24 heures», sans quoi il sera astreint à payer 500 euros par jour de retard. Faisant fi de cette décision, Le Pen nargue la justice et de surcroît devant des milliers de téléspectateurs. Cependant, les deux présentatrices de cette soirée électorale, à savoir, Claire Chazal et Laurence Ferrari n'ont pas interrogé l'ex-bourreau d'Alger sur la présence de cette affiche, ni même sur la récente condamnation par le TGI de Marseille.

«Le Front national était annoncé comme mort, vaincu, enterré alors que nous venons de montrer que nous étions une force nationale, probablement de plus en plus grande au fur et à mesure que les échecs de l'UMP et du PS se révéleront», a-t-il indiqué. Voulant se positionner comme une victime de la «censure politico-judiciaire», Le Pen, qui a réalisé un score national d'environ 11,6% et un score régional en région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) de 20,8 %, dira que son parti se revendique comme étant la seule «opposition française à l'islamisation de la France». Tout un programme !

M. C.



« Le leader du Front national s'est présenté devant les caméras en brandissant l'affiche électorale sur laquelle figurait un bandeau «censuré».



## INSOLITE

### Un homme tente d'acheter de la drogue avec des billets de Monopoly



Kansas, États-Unis - Un homme a déclaré à la police s'être fait attaquer et blesser après avoir essayé d'acheter de la drogue avec des billets de Monopoly. L'homme de 33 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a été découvert la tête ensanglantée. Il a alors déclaré aux officiers de police s'être fait agresser après avoir essayé d'acheter

pour plusieurs centaines de dollars de cocaïne, à l'aide de billets du célèbre jeu de société. La police a déclaré que le dealer, furieux, a invité l'homme chez lui avant de le frapper plusieurs fois à la tête à l'aide d'un revolver. L'homme serait hors de danger malgré ses blessures et la police serait toujours à la recherche de son agresseur.

## Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h10	Fadjr : 5h14	Fadjr : 5h16	Fadjr : 5h21	Fadjr : 5h29	Fadjr : 5h42	Fadjr : 5h45	Fadjr : 5h49
Dohr : 12h38	Dohr : 12h41	Dohr : 12h42	Dohr : 12h49	Dohr : 12h57	Dohr : 13h08	Dohr : 13h11	Dohr : 13h14
Asr : 16h03	Asr : 16h06	Asr : 16h07	Asr : 16h13	Asr : 16h22	Asr : 16h33	Asr : 16h37	Asr : 16h39
Maghreb : 18h38	Maghreb : 18h42	Maghreb : 18h43	Maghreb : 18h49	Maghreb : 18h57	Maghreb : 19h09	Maghreb : 19h12	Maghreb : 19h14
Icha : 20h00	Icha : 20h03	Icha : 20h04	Icha : 20h11	Icha : 20h19	Icha : 20h30	Icha : 20h32	Icha : 20h34

6<sup>E</sup> CONGRÈS DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR

# Sensibiliser sur les dangers de l'automédication

Face à l'absence de centres de traitement de la douleur au niveau national et aux préoccupations des malades qui s'adonnent de plus en plus à l'automédication pour soulager leurs souffrances, la Société algérienne d'évaluation et du traitement de la douleur (SAETD), tient à attirer l'attention autour de cette situation préoccupante et surtout sensibiliser les malades sur les dangers de l'abus de traitement antidouleur, pris sans le moindre avis médical.



PAR AMEL BENHOCINE

Un thème qui va être traité lors du 6ème congrès national de lutte contre la douleur qui se déroulera vendredi et samedi prochains, à Alger. Cette rencontre

scientifique réunira la famille médicale pour débattre les questions relatives à la douleur et ses traitements, à savoir, les douleurs induites (causée par les soins médicaux), les Céphalées (maux de tête) ainsi que les douleurs orofaciales (symptômes touchant la

région des dents, la nuque, les oreilles...). En effet, ce genre de traitements spécifiques à la douleur constitue une réelle problématique en l'absence d'un centre spécialisé en Algérie. De plus en plus de malades s'adonnent ainsi à l'automédication, autrement dit, la prise de médicaments sans prescription médicale. Sans conscience du danger que cette pratique peut induire sur la santé, la prise de produits pharmaceutiques de façon irrationnelle et souvent abusive est devenue une pratique et une habitude presque «normale». Porter avec soi des antidouleurs pour soigner une crise de maux de tête ou atténuer un mal de dents est devenu un geste banal. Bon nombre de personnes pensent pouvoir poursuivre eux-mêmes un traitement lors d'un mal de gorge (angine), douleurs artérielle...etc, ce qui est fortement déconseillé. Les professionnels de la santé ont toujours mis en garde contre ces habitudes irrationnelles et recommandent le recours au médecin, le seul apte à définir la gravité de la maladie et du traitement à y apporter. Le moindre surdosage ou autre consommation incontrôlée d'antidouleurs, d'anti-inflammatoires et d'antalgiques peut conduire à des conséquences fâcheuses sur la santé. En outre, le recours à des antidouleurs de manière abusive sur une courte période mène également à des résultats contraires et parfois à des résultats plus graves pour l'organisme. Selon les spécialistes, prendre une dose élevée de médicaments peut être à l'origine de complications telles que les allergies, les éruptions cutanées et bien d'autres maladies. Ceci dit, il est, tout de même, recommandé de se limiter à un cachet d'aspirine en cas de léger mal de tête, sans pour autant dépasser les doses admises, alors que lire la notification d'un quelconque médicament avant sa consommation est plus qu'obligatoire. D'un autre côté, les médecins déconseillent fermement aux parents de soigner leurs enfants à domicile, de façon «clandestine». L'abus de médicaments pour les enfants est parfois fatal puisqu'ils sont plus sensibles aux produits chimiques que les adultes.

A. B.

## AFFAIRE DES 7 CADRES DU CP D'ARCELORMITTAL

### L'ex-président condamné à 4 ans de prison ferme

PAR RAFRAF MOHAMED

C'est dans une ambiance électrique, hier, que le tribunal d'El Hadjar a rendu son verdict dans le procès de l'affaire des 7 cadres du comité de participation d'ArcelorMittal. Contrairement aux prévisions des avocats de la défense, la justice a eu la main lourde, en condamnant, à l'exception d'un seul, en l'occurrence Bouyaya Mohamed qui a bénéficié d'un sursis, l'ensemble des prévenus à des peines de prison ferme. Ainsi, l'ex-président du CP Zdiri Malek, a été condamné à 4 ans de réclusion assortis d'une amende de 1 milliard de centimes. Le tribunal a prononcé 3 ans de prison ferme à l'encontre de l'ex-secrétaire général du CP, Houamri, et infligé des peines de 3 ans pour chacun des autres cadres impliqués dans cette première affaire car, selon le secrétaire général du syndicat

d'ArcelorMittal, Smaïn Kouadria, le dossier remis à la justice comprend, en réalité, deux affaires. "La 2e affaire va suivre et sera examinée par le même tribunal", nous a affirmé à l'issue de l'audience Smaïn Kouadria, représentant des travailleurs qui, d'ailleurs, se sont constitués partie civile dans ce lourd dossier de dilapidation du fonds social des sidérurgistes d'El Hadjar. A préciser aussi qu'il s'agit de la même équipe qui a dirigé le CP et géré les avoirs des travailleurs, qui doit répondre devant la justice dans le 2e volet. Ainsi que le commissaire aux comptes, G. D., qui a écopé de 18 mois de prison lors de l'audience d'hier. Il y a lieu de rappeler que dans cette affaire, les désormais ex-gestionnaires du CP sont poursuivis pour abus de biens sociaux aggravés du délit de mauvaise gestion et de faux et usage de faux.

R. M.

SELON UN RAPPORT DE L'ONU

## 60% des sidéens en Afrique sont des femmes

50% des sidéens dans le monde et 60% des sidéens en Afrique sont des femmes, selon un rapport du Fonds de développement des Nations-unies pour la femme (UNIFEM). Le rapport, dont une copie est parvenue hier au bureau régional d'UNIFEM au Caire, met en garde contre les risques de propagation du VIH-Sida chez les femmes, en raison "de la violence et de la discrimination" dont elles sont victimes, soulignant que le nombre des femmes sidéennes en Afrique du Sud est trois fois supérieur que celui des hommes. Le rapport souligne une hausse du taux d'atteinte du VIH-Sida chez les femmes en

Asie et aux Caraïbes en particulier, qui est passé en Asie, de 19% en 2000 à 35% l'an dernier, et pour les Caraïbes, de 27% en 2001 à 43% l'an dernier. La discrimination et la violence contre la femme, l'inégalité des sexes, la dépendance économique, sociale et juridique de la femme et l'absence d'une prise en charge, notamment sanitaire, sont les principales causes de la propagation de cette maladie chez celle-ci, précise le rapport. Le rapport a mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts en vue de coordonner les politiques mondiales de lutte contre l'inégalité des sexes et de lutte contre le Sida.

## Séisme de magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter à Aïn Defla

Un tremblement de terre de magnitude 3,5 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré, hier, à 14h08, dans la wilaya d'Aïn Defla, a indiqué le Centre national de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 6 km au sud-est de Boumedfaâ (wilaya d'Aïn Defla), a ajouté la même source.

## BOUMERDES

### Démantèlement d'un réseau de soutien aux terroristes à Bordj Ménaïel

Un réseau de soutien aux groupes terroristes a été démantelé, récemment, par les services de sécurité de Bordj Ménaïel, une localité située à une quarantaine de kilomètres à l'est de chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources locales. Ces dernières ajoutent que les individus arrêtés sont âgés entre 20 et 35 ans et que leurs missions étaient de surveiller les mouvements des forces de sécurité ainsi que la fourniture de soutien logistique. Ces individus, ajoutent les mêmes sources, ravitaillent encore les hordes terroristes écumant les zones montagneuses de la dite localité. Signalons qu'une enquête a été déclenchée par les mêmes services de sécurité. Ce coup de filet intervient quelques jours seulement après la mise hors d'état de nuire de trois terroristes à l'est de Boumerdès.

Tahar Ounas

### Trois individus arrêtés pour trafic de drogue à Cap Djenet

Les services de la brigade de gendarmerie de Cap Djenet, dans l'est de Boumerdès, ont arrêté, avant-hier, sur l'axe routier menant à la commune limitrophe de Bordj Ménaïel, trois individus appartenant à un réseau de vente des stupéfiants, a-t-on appris de sources sûres. Les gendarmes ont récupéré, au terme de cette arrestation, pas moins de huit kilos de drogue traitée et de cannabis selon la même source. Cette arrestation a été possible grâce aux informations faisant état de mouvements suspects de ces jeunes, qui, la plupart d'entre eux, sont âgés entre 25 et 30 ans. A noter enfin que pas moins de 130 kilogrammes de drogue avaient été saisis, l'année passée, à l'échelle de la wilaya de Boumerdès.

T. O.

## Très Libre

